A.A.P.P.M.A du BREUCHIN et de la Haute LANTERNE

Siège social : 4 rue des Ecoles

•70280 Breuchotte **2**: 03 84 94 63 40

www.aappma-breuchin-lanterne.com Email:aappma.breuchin@wanadoo.fr



ATELIER PECHE NATURE JEAN STEVENOT

OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE L'A.A.P.P.M.A DU BREUCHIN ET DE LA HAUTE LANTERNE

SALLE Des fêtes de BREUCHES les LUXEUIL



LE 04 Février 2024

Monsieur le Maire Roland Chamagne





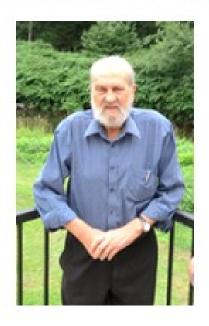


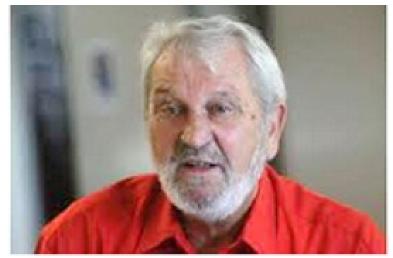




Hommage à Bruno BOLOGNÉSI, Claude BOUVARD et Michel MADRIAS











Bonjour à toutes et tous

Je tiens à remercier toutes les personnes ici présentes dans cette salle et procéder à l'ouverture de cette assemblée générale ordinaire en commençant par un moment de recueillement à l'égard de tous les pêcheurs disparus au cours de l'année 2023, en particulier à **Bruno BOLOGNÉSI** ancien président Fédérale, **Claude BOUVARD** ancien garde et technicien à la Fédération puis **Michel MADRIAS** pêcheur de Raddon, Breuchotte. Tous étaient très impliqués dans le monde de la pêche et certains surtout dans nôtre AAPPMA (Minute de silence).

Nous sommes donc gracieusement accueillis aujourd'hui par la Municipalité de Breuches Les Luxeuil en la présence de Monsieur Roland CHAMAGNE Maire de cette commune.

Je vais remercier la commune de Breuches Les Luxeuil au nom de tous les pêcheurs

Je passe donc la parole à Monsieur le Maire.

Je déclare ouverte l'assemblée générale ordinaire 2023 :

Ordre du jour - RAPPORT MORAL

- RAPPORT FINANCIER
- INFORMATIONS / QUESTIONS DIVERSES
- MOT DU PRESIDENT
- INTERVENTION de Monsieur le Maire.
- CLOTURE par le pot de l'amitié.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023

I - RAPPORT MORAL

- 11 RAPPORT D'ACTIVITES
- 12 BILAN VENTE CARTES DE PÊCHE 2023
- **12 bis BILAN CARTES 2008-2023**
- 13 ALEVINAGES
- 14 PECHE DE SAUVETAGE sur le BEULLETIN
- 14.1 PECHE DE SAUVETAGE sur la LANTERNE (Pont Lantenot)
- 14.2-- PECHE DE SAUVETAGE sur le BREUCHIN (Pont D'Esfoz)
- 14.3 PECHE ÉTANG de la POCHE (CR)
- 16 POLLUTIONS + Mortalités
- 17 RAPPORT DE LA GARDERIE 2023
- 17 Bis BILAN CONTROLE GPP AAPPMA BHL 2023
- 18- BILAN MARCHE DE PAYS

*VOTE DU RAPPORT MORAL

II - RAPPORT FINANCIER

- 21 RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES
- 22 BILAN ANNUEL AAPPMA AU 31.12.2023
- 23 LIVRE DEPENSES RECETTES AAPPMA 2023
- 24 BILAN GESTION CAISSE 2023
- 25 DOTATION FEDERALE 2023
- 26 BILAN FINANCIER APN AU 1.09.2023
- 26 bis LIVRE DEPENSES RECETTES APN 2023
- 27 AVOIR GLOBAL AU 31.12.2023
- 28 BUDGET PREVISIONNEL 2024 (AAPPMA)
- 29 BUDGET PREVISIONNEL 2024 (APN)
- * VOTE RAPPORT FINANCIER

III - <u>INFORMATIONS / QUESTIONS DIVERSES</u>

- 31 TARIF CARTES PECHE 2024
- 32 CHANGEMENTS REGLEMENTATION PÊCHE 2024
- 33 PROJET FÉDÉRATION
- 34 LACHER DE TRUITES
- **35 ACTIVITES 2024**
- 36 VÔTE DES STATUTS FEDERATION
- * DESIGNATION DES VERIFICATEURS AUX COMPTES.
- * VŒUX DE L'AG Aucun.

IV - CLOTURE

- 41 ACCUEIL DES ELUS
- 42 MOT DU PRESIDENT
- 43 INTERVENTION DES ÉLUS
- 44 CLÔTURE DE L'ASSEMBLEE

RAPPORT MORAL 2023







ACTIVITES DE L'AAPPMA DU BREUCHIN ET DE LA HAUTE LANTERNE EN 2023 ARRÊTE AU 31 Décembre 2023

PERIODE	ACTIVITES	PROGRAMME	LIEU
1 Mars	Pose	Mise en place des pancartes protection des frayères (interdiction	ORMOICHE
14h00-18h00	Pancartes	de marcher dans l'eau avant l'ouverture de l'Ombre)	À
		3 personnes + 2 Ados	BREUCHOTTE
4 Mars	Lâcher de	Lâcher de truites pour l'ouverture partie Breuchin : 45 personnes	De
8h00-11h30	truites	+ partie Faucogney : 6 personnes	ORMOICHE à
			FAUCOGNEY
4 Mars	Lâcher de	Lâcher de truites pour l'ouverture partie Lanterne : 12 personnes	De BELMONT
14h00-16h00	truites		à La
			CHAPELLE les
			LUXEUIL
4 Mars au 10	APN	Inscription 2023 Atelier Pêche Nature Mouche, et première	BREUCHOTTE
Juin	spécialisation	séance dans la foulée	
14h00-18h00	« Pêche à la	Réservé aux ados et adultes (hommes-femmes) -15 postes offerts-	
	mouche »	11 séances de 3 heures-1 samedi sur deux de 14h à 17h.Inscription	
		50€. L'élève devra être en possession de sa carte de pêche	
		(majeure-mineure ou femme)	
		Enseignements : technique de pêche – montage de mouches –	
		gestuel	
		Remise de diplômes en fin de stage	
0 15 22 35	т	6 élèves et 4 animateurs.	BBELIGHOUSE
8-15-22 Mars	Inscriptions	Inscriptions 2023 des élèves pour l'APN Initiation	BREUCHOTTE
14h00 à 16h00	APN initiation	24 élèves et 6 animateurs.	

10 Mars	Lâcher de	Plans d'eau La Trinquotte et Vieux Etang :	La
16h30-18h.	30 truites	6 membres AAPPMA (3 Gardes en surveillance)	PROISELIERE
	Plans d'eau		QUERS
10 14	T Oak an Ja	Diana diana I a Tain annote at Minna Etama .	т -
18 Mars		Plans d'eau La Trinquotte et Vieux Etang :	La DBOISELIERE
16h00-19h		6 membres AAPPMA (3 Gardes en surveillance)	PROISELIERE
2026	Plans d'eau		QUERS
20 Mars		Remise en état des cannes de l'école de pêche + stands etc	BREUCHOTTE
8h30-11h3		5 personnes AAPPMA	
22 Mars	APN Initiation	Réservé aux enfants (garçons et filles) de 7 à 12 ans (30 places)	BREUCHOTTE
Au 4 Juir	72	Inscription 50€ (y compris photos de groupe) – carte de pêche,	
14h00 à 17h	100	tee-shirt, casquette et coupe-vent offerts. Matériel de pêche fourni	
		par l'AAPPMA.	
		Enseignements :	
		- Découverte de la rivière et son environnement	
		- Connaissance des poissons (reproduction – alimentation)	
		- Techniques de pêche (simulateur puis exercices pratiques en	
		rivière)	
		- Continuité écologique	
		- Règlementation de la pêche	
		- Civisme (respect des poissons, des autres pêcheurs)	
		- Remise de diplômes + distribution d'articles offerts par la	
		Pisciculture du Breuchin, le Crédit Mutuel et Groupama	
		29 enfants avec 11 à 15 encadrants AAPPMA par séance	
		and the same and the same and the same part of the same and the same a	
7 Avril	Vidange étang	La vidange de l'Etang de la Poche a été reportée au 13 Octobre	LUXEUIL
		2023 cause (pas possible à la commune de faire les travaux de	
		remise aux normes en 2023 reporté à 2024	
		Total and and and a special and a	

8 Avril 8h30 à 11h15	Nettoyage abords	Le nettoyage des abords des rives du Breuchin et de la Lanterne Appel aux bénévoles : 37 personnes présentes dont 24 pêcheurs, 5 enfants de l'APN « Jean Stevenot » : résultat du ramassage d'une durée de 2h45 = 26 sacs de 130 litres ont été remplis de déchets divers, environ 130 à 140 kilos de verre et 250 à 300 kilos de ferraille (Jante de voiture, fils barbelés etc) 4 pneus, bâche agricole, jouets, tout cela avec une équipe de bénévoles très dévoués, sensibles au respect de l'environnement. Des points noirs vers pont de saint Sauveur et celui de la Proiselière	FAUCOGNEY BREUCHOTTE LANTENOT
18 Avril 8h30-11h30	Remise en état matériel	Remise en état des cannes de l'école de pêche 4 personnes AAPPMA	BREUCHOTTE
25 Avril 14h00 à 16h30	Nettoyage Embâcles	Nettoyage embâcles devant le vannage canal de la prairie + arbres dans la rivière 3 personnes AAPPMA	BREUCHOTTE
4 Mai MFR 9h00 à 16h00	Opération « Renoué du Japon »	Journée de nettoyage des rives du Breuchin en vue d'une éventuelle éradication de cette plante : 4 ados + 1 encadrant MFR + 1 personnes AAPPMA	BREUCHOTTE
De Avril à Juin	Ramassage Poissons	Plusieurs ramassages de poissons morts pour cause virémie printanière surveillance par (<u>Carpièrre</u> , Étang de la Poche) 4 personnes AAPPMA	LUXEUIL PROISELIERE
4 Juin De 8h00 à 12h00	Mini concours	organisation du mini-concours de l'Atelier Pêche Nature. Ce concours sert de classement des élèves en fin de stage (APN initiation) 27 élèves – 35 parents - 10 élus et 26 membres de l'AAPPMA = 120 personnes	BREUCHOTTE

_			
14 Juin	Journée	Journée au bord de l'eau avec les périscolaires de SAULX et	BREUCHOTTE
	« Découverte »	Villers-Lès-Luxeuil :	
		ANNULÉE (Com-com triangle Vert)	
15 Juin	Journée	Journée au bord de l'eau avec les classes de tout niveau de	BREUCHOTTE
École primaire	« Découverte »	l'école de Baudoncourt, pêche et démonstration pêche tous	
9h00 à 16h15		types, découverte de l'écosystème du Breuchin (Etude sur	
		Maquette, passe à poisson, centrale électrique, risques	
		électriques, poissons et invertébrés) + remise de diplôme.	
		12 élèves - 3 accompagnateurs - 11 membres de l'AAPPMA	
15 Juin	½ Journée	Après-midi au bord de l'eau avec la classe de PS/MS de l'école	BREUCHOTTE
École primaire	« Découverte »	de Raddon, pêche et démonstration pêche tous types, découverte	
13h30 à 16h15		de l'écosystème du Breuchin + Piscine avec poissons, grenouilles	
		écrevisses et invertébrés + passage au simulateur	
		17 élèves - 4 accompagnateurs – 12 membres de l'AAPPMA	
21 Juin	Journée	Journée au bord de l'eau avec les Ados de la MFR, Thème pêche	BREUCHOTTE
Ados MFR	« Découverte »	à la mouche, montage d'une mouche pour chaque ados puis	
09h00 à 17h00	MOUCHE	pêche pour que chacun prenne une truite + découverte de	
		l'écosystème du Breuchin (passe à poisson, centrale électrique,	
		risques électriques, poissons et invertébrés) + remise de diplôme.	
		20 élèves - 5 accompagnateurs - 10 membres de l'AAPPMA	
4 Juillet	½ Journée	Matinée au bord de l'eau avec les classes CE2/CM1 Breuchotte	BREUCHOTTE
École primaire	« Découverte »	Raddon, pêche et démonstration pêche tous types, découverte de	
9h00 à 11h15		l'écosystème du Breuchin + piscine avec poisson, écrevisses,	
		grenouilles et invertébrés + passage au simulateur	
		21 élèves - 4 accompagnateurs – 12 membres de l'AAPPMA	

4 Juillet	🏒 Journée	Apres-midi au bord de l'eau avec des classes CMI/CM2 de	BREUCHOTTE
École primaire	« Découverte »	Raddon Breuchotte, pêche et démonstration pêche tous types,	
13h30 à 16h15		découverte de l'écosystème du Breuchin+ Piscine avec poissons,	
		écrevisses, grenouilles et invertébrés + passage au simulateur	
		24 élèves – 3 accompagnateurs – 12 membres de l'AAPPMA	
6 Juillet	½ Journée	Matinée au bord de l'eau avec les classes CP/CE1 Breuchotte	BREUCHOTTE
École primaire	« Découverte »	Raddon, pêche et démonstration pêche tous types, découverte de	
09h00 à 11h30		l'écosystème du Breuchin + piscine avec poisson, écrevisses,	
		grenouilles et invertébrés + passage au simulateur	
		21 élèves - 4 accompagnateurs - 13 membres de l'AAPPMA	
6 Juillet	½ Journée	Après-midi au bord de l'eau avec des classes GS/CP de Raddon	BREUCHOTTE
École primaire	« Découverte »	Breuchotte, pêche et démonstration pêche tous types, découverte	
13h30 à 16h15		de l'écosystème du Breuchin+ Piscine avec poissons, écrevisses,	
		grenouilles et invertébrés + passage au simulateur	
		22 élèves – 3 accompagnateurs – 13 membres de l'AAPPMA	
18 Juillet	Journée	Journée au bord de l'eau avec les Franças des 1000 étangs ;	BREUCHOTTE
Francas	« Découverte »	ANNULÉE	
09h00 à 17h00			
1000 Étangs			
20 Juillet	½ Journée	Après-Midi au bord de l'eau avec les Francas « Les Mômes du	BREUCHOTTE
Francas	« Découverte »	Breuchin » pêche et démonstration pêche tous types, découverte	
09h00 à 17h00		de l'écosystème du Breuchin, passage sur simulateur sous le	
		porche de L'APN. Goûter offert par l'AAPPMA et remise de	
Froideconche		diplôme + distribution d'articles offerts par la Fédération, la	
2 resuccessors		Pisciculture du Breuchin, le Crédit Mutuel et Groupama.	
		14 enfants - 2 accompagnateurs – 12 membres de l'AAPPMA	
		14 emants - 2 accompagnateurs - 12 memores de l'AAFFNIA	
-	-		

0.4 7 222 4	T	T	DDELICITATE
24 Juillet	Journée	Journée au bord de l'eau avec les Francas des 1000 étangs, pêche	BREUCHOTTE
Francas	« Découverte »	et démonstration pêche tous types, découverte de l'écosystème	
9h00 à 17h00		du Breuchin (passe à poisson, centrale électrique, risques	
1000 Étangs		électriques, poissons et invertébrés). Passage sur simulateur sous	
		le porche de L'APN. Goûter offert par l'AAPPMA et remise de	
		diplôme + distribution d'articles offerts par la Fédération, la	
		Pisciculture du Breuchin, le Crédit Mutuel et Groupama.	
		17 enfants - 2 accompagnateurs - 13 membres de l'AAPPMA	
17 Août	½ Journée	Après-Midi au bord de l'eau avec les Francas « Le pôle ados de	BREUCHOTTE
Francas	« Découverte »	Luxeuil » pêche et démonstration pêche tous types, découverte	
14h00 à 17h00		de l'écosystème du Breuchin. Passage sur simulateur sous le	
Pays de		porche de L'APN. Goûter offert par l'AAPPMA et remise de	
Luxeuil		diplôme + distribution d'articles offerts par la Fédération, la	
		Pisciculture du Breuchin le tout remis par le Président Jacques	
		DESHAY	
		19 enfants - 3 accompagnateurs - 14 membres de l'AAPPMA + 3	
		chauffeurs	
19 Août-	Marché de Pays	-Mise en place de 3 buvettes et restauration -601 repas servis en 3	FAUCOGNEY
14h00-00h00	-	heures	
Faucogney		- 58 bénévoles de l'AAPPMA - épouses et amis plus 6000€ de	
		bénéfice	
30 Août	Repas	Repas de clôture des APN avec pêche sur parcours	BREUCHOTTE
	_	20 personnes les épouses étaient invités	
13 Septembre	Opération	Après-midi de nettoyage des rives du Breuchin en vue d'une	BREUCHOTTE
13h00-17h00	« Renoué du	éventuelle éradication de cette plante :	
	Japon »	17 ados + 2 encadrants MFR	
13 Septembre	Pêche avant	Pêche sur la Lanterne, avant travaux pont de Lantenot	LANTENOT
_	Travaux	4 Personnes Fédération + 4 AAPPMA	

14 Septembre	Pêche avant	Pêche sur le Breuchin avant travaux Pont d'Esfoz	CORRAVILLE
	Travaux	5 personnes Fédération + 4 AAPPMA	RS
18 Septembre	Pêche avant	Pêche sur le Breuchin avant travaux (réalisation d'un pont pour	AMONT
	Travaux	défruitement de bois)	EFFRENEY
		5 personnes Fédération + 4 AAPPMA	
7 Octobre	Vidange	Aide vidange étang LACK-DECHILLY achat carpes	BREUCHOTTE
	Étang	2 personnes AAPPMA	
13 Octobre	Vidange	Vidange + pêche de sauvetage étang de la Poche après 10 jours	LUXEUIL
	Étang	de surveillance	
		35 personnes AAPPMA, 4 Fédération et 29 ados MFR + 6	
		encadrants	
22 Octobre	Vidange	Deuxième pêche étang LACK-DECHILLY	BREUCHOTTE
	Étang	1 personnes AAPPMA	
25 Octobre	Vidange	Vidange + pêche sauvetage de la carpièrre Vieux étang	La
	Étang	8 personnes AAPPMA	PROISELIERE
28 Octobre	Vidange	Vidange + pêche sauvetage étang Clément HOUOT (Achat	La
	Étang	Brochets)	VOIVRE
	_	2 personnes AAPPMA	

AUTRES ACTIVITÉS

13 Janvier	Réunion	C.A. pour préparation A.G et validation	BREUCHOTTE
	CA	12 Personnes AAPPMA	
25 Janvier	Réunion	Réunion avec les vérificateurs aux comptes	BREUCHOTTE
	Vérificateurs	5 personnes AAPPMA	
12 Février	AG	Assemblée générale de l'AAPPMA 2022 à la salle des fêtes de	LANTENOT
9h30-12h30	Général	Franchevelle	
		58 Personnes	

14 Février	Garderie	Pollution sur la Lanterne a la sortie de l'usine (Là Saônoise des	Sainte-Marie
	Pollution	contreplaqué) Colle ?? hydrocarbures ??	En
			CHAUX
11 Mars	Garderie	Ouverture de la pêche en l'ére catégorie piscicole :	BREUCHIN
6h19-16h26	our derie	3 gardes bénévoles surveillance rivières et plans d'eau	LANTERNE
24 Mars	Réunion Avec	Réunion avec les services technique de Luxeuil + adjoints	LUXEUIL
14h30à 16h00	Service	Etang de la poche décision de reporter la vidange	LUXLUIL
140304 10000	technique	4 personnes + 1 AAPPMA	
	Luxeuil	4 personnes + 1 AAFFMA	
20.16			TIME
29 Mars	Réunion	Réunion cellule eau à Lure pour qualité de la Reigne	LURE
14h00 à 17h00	_ A	8 Personnes + 1 AAPPMA	
	Lure		
7 Avril	Point	Point presse vidange lac 7 chevaux inférieur	LUXEUIL
14h00 à 15h30	Presse 7CV	3 Adjoints + 1personne AAPPMA	
23 Avril	AG	AG Fédérale	
6h30 à 19h30	Fédérale	4 personnes AAPPMA	
29 Avril	Garderie	Ouverture du Brochet en 1 ere et 2 eme catégorie + sur nos plans	BREUCHIN
\boldsymbol{A}		d'eau	LANTERNE
5h47		3 gardes bénévoles	
20 Mai	Garderie	Ouverture de l'Ombre commun en 1 ^{ère} et 2 ^{ème} catégorie	BREUCHIN
\boldsymbol{A}		3 gardes bénévoles	LANTERNE
5h20			
25 Mai	Garderie	Pollution sur le Morbief hydrocarbure (Huile de vidange)	LUXEUIL
14h00 à 17h00		1 personne AAPPMA	
1 Juin	Garderie	Ouverture du Sandre 2 ^{ème} catégorie + sur nos plans d'eau	BREUCHIN
		3 gardes bénévoles	LANTERNE
23 Juin	Réunion	Réunion avant travaux Pont d'ESFOZ	ESFOZ
14h00 à 15h30		1 personne AAPPMA	
23 Juin	CA	Réunion CA 15 personnes AAPPMA	BREUCHOTTE

26 Juin	Pêche de	Pêche de sauvetage sur le Beuletin comme d'habitude	SAPHOZ
9h30 à 11h30	sauvetage	3 techniciens Fédé + 5 personnes AAPPMA	
13 Août	Garderie	Pollution sur le Morbief (Hydrocarbure niveau du regard	LUXEUIL
		Auchan « Mariotte ?? »	
		2 personnes AAPPMA + pompiers etc	
1 Septembre	Réunion	Réunion Lac 7 CV inférieur	LUXEUIL
14h00 à 15h30		3 personnes AAPPMA, 1 DDT, 1 STPI et 2 adjoints commune	
8 Septembre	Réunion	Réunion début travaux Pont d'ESFOZ	ESFOZ
14h00-15h00		1 personne AAPPMA	
10 Septembre	Garderie	Mise à sec canal turbine à Corravillers Poissons morts	CORRAVILLE
-		1 personne AAPPMA + 1 technicien Fédé	RS
17 Septembre	Garderie	Fermeture de la pêche en 1 ^{ère} catégorie	BREUCHIN
_		3 gardes bénévoles	LANTERNE
12 Octobre	Garderie	Pollution sur le Morbief tout blanc sur 300 mètres (certainement	LUXEUIL
		de la peinture.	
		2 personnes AAPPMA	
16 Octobre	Réunion	Réunion préparation travaux 2024 étang de la Poche	LUXEUIL
		1 personne AAPPMA 2 entreprises et 2 adjoints commune	
28 Octobre	Réunion	Réunion secteur	Saint-Loup
14h00 à 17h00		ANNULÉE	Sur SEMOUSE
2 Décembre	Réunion	Réunion secteur	Saint-Loup
		3 personnes AAPPMA	Sur SEMOUSE
16 Décembre	AG	A.G Extraordinaire des présidents en fédération salle culturel	VESOUL
14h00-18h30	Extraordinaire	Vesoul	
	Fédération	2 personnes AAPPMA	
27 Décembre	Garderie	Pollution Morbief Hydrocarbure : 1 personnes AAPPMA	LUXEUIL

Le Président Claude Stevenot

				carte	es de	e pê	che	202	2				cartes de pêche						20	2023					
MOIS	Inter	Maje.	Mine.	Femm	Journ.	Hebd	Décou.	ehgo	Autom	Total	pass p	êche	Inter	Maje.	Mine.	Femm	Journ.	Hebd	Décou.	ehgo	Autom	Total	pass pêche		
dec	13	17	2	0	0	0	3	0	0	35	0		9	20	4	. 0	0	0	2) (35	0		
Janvier	16	21	10	3	1	0	6	0	0	57	0		23	18	8	1	1	0	4	(0 0	55	0		
Février	21	34	13	3	1	0	9	0	0	81	0		27	35	12	5	0	1	18	\ .	1 0	99	0		
Mars	73	161	45	12	28	0	73	0	0	392	0		85	146	61	9	47	5	71	\ (0 0	424	0		
Avril	18	23	12	8	6	2	17	0	0	86	0		16	28	16	7	20	4	21		0 0	112	0		
Mai	8	23	9	10	10	8	11	1	0	80	108		14	18	20	11	22	9	19	(113	0		
Juin	2	10	10	3	8	0	6	0	0	39	0		3	9	3	1	21	1	12	,		51	116		
Juillet	3	5	6	0	23	5	19	0	0	61	0		6	7	g	3	18	5	43	(91	0		
Août	1	4	1	1	28	4	8	0	0	47	0		2	6	3	2	33	11	23	2	2 0	82	0		
Septembre	0	0	1	0	14	3	22	0	4	44	0		0	0	C	0	9	1	0	() 1	11	0		
Octobre	0	0	1	1	4	3	0	0	1	10	0		0	0	3	0	5	0	2	() 1	11	0		
Novembre	0	0	0	0	3	1	1	0	0	5	0		0	0	C	0	1	0	0	(1	0		
Décembre	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0		0	0	C	0	0	0	0	(\setminus 0	0	0		
																					\				
TOTAL	155	298	110	41	127	26	175	1	5	<u>938</u>	108		185	287	139	39	177	37	215	4	2	<u>1085</u>	116		
			D: 66 /			004		0000							D:(()			0.0							
			Différ	ence	entre	e 202	21 et	2022	_						Diffé	erenc	e ent	re 20)22 e	1202	23				
		_	0.0		_		4.0			04								4.4	4.0			4 4 =			
	9	7	-20	-4	-5	8	-18	0	2	-21			30	-11	29	-2	50	11	40	3	-3	147			
																		<u> </u>							

BILAN DES CARTES DE PÊCHE - 2008 à 2023

TYPE I	DE CARTES	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Résultats
														\ \				2008/2023
Carte "Auto	mne"														3	5	2	2
Carte "perse	onne Majeure"	578	546	426	449	419	397	394	384	437	367	326	279	274	291	298	287	-291
Carte "perse	onne Mineure"	200	153	150	137	143	133	145	146	141	106	93	105	104	130	110	139	-61
Carte "déco	ouverte "femme"	32	29	19	29	27	23	20	22	39	41	37	31	32	45	41	39	7
Carte interd	lépartentale EHGC	0	0	23	49	64	42	48	79	130	119	112	128	136	146	155	185	+185
Carte"déco	uverte -12 ans"	330	292	265	305	313	284	304	275	264	225	265	209	140	193	175	215	-115
Carte "jourr	nalière"	124	79	117	160	158	70	85	117	90	75	113	112	94	132	127	177	53
Carte hebdomadaire		16	11	22	15	21	1 17	7 25	12	37	7 12	2 13	3 16	13	18	26	37	21
TOTAL		4000	4440	4000	4444	4445	000	4040	4005	4407	050	0.50	000	700	050	007	4004	400
TOTAL		1280	1110	1022	1144	1145	966	1019	1035	1137	953	959	880	793	958	937	1081	-199
Pour mémo	ire : cartes délivré	es par teri	ritoire pêc	he à LUR	E au profit	t de l' AAP	PMA											
	de Lure -les A	ynans															4	
Carte "pers	onne Majeure"				70	70	0	94										
	onne mineure"				16	23	0	19									V	
Carte EHGO							0	0										
Carte Femn	ne				2		0	4										
Carte Décoi	uverte - 12 ans				21		0	38										
Carte Journ							0	0										
Carte Hebde							0	0										

109

104

93

155

150

50/60

76 ± = 100 ± = 100 ± = 120

TOTAL

(environs)

ALEVINAGE - 2023

					\	
DATE	OPERATIONS	POISSONS	QUANTITE	DESTINATION	COÛT	OBSERVATIONS
04,03,2023	Lâcher de truites	Truites-arc-en-ciel 27/30	700,00	Breuchin-		Pisciculture du Breuchin
04,03,2023	Lâcher de truites	Truites-arc-en-ciel 27/30	140,00	Lanterne	7,006,00 <i>6</i>	Pisciculture du Breuchin
10,03,2022	Lâcher de truites	Truites-arc-en-ciel 27/30	160,00	étangs AAPPMA	7 026,30 €	Pisciculture du Breuchin
18,03,2023	Lâcher de truites	Truites-arc-en-ciel 27/30	110,00	étangs AAPPMA		Pisciculture du breuchin
09,05,2023	Lâcher de truites	Truites-arc-en-ciel 27/30	30,00	Parcour APN	189,90€	Pisciculture du Breuchin
30,05 ,2023	Lâcher de truites	Truites-arc-en-ciel 27/30	20,00	Parcour APN	126,60 €	Pisc <mark>iculture</mark> du Breuchin
03,06,2023	Lâcher de truites	Truites-arc-en-ciel 27/30	40,00	Parcour APN	253,20€	Pisciculture du Breuchin
18,07,2023	Lâcher de truites	Truites-arc-en-ciel 27/30	20,00	Parcour APN	130,00€	Pisciculture du Breuchin
24,07,2023	Lâcher de truites	Truites-arc-en-ciel 27/30	20,00	Parcour APN	130,00€	Pisciculture du Breuchin
16,08,2023	Lâcher de truites	Truites-arc-en-ciel 27/30	20,00	Parcour APN	130,00€	Pisciculture du Breuchin
7,10,2023	alvinage étangs	Carpes (2€)	458,00	Vieux étang	916,00€	Étang Maxime Breuchotte
13,10,2023	alvinage étangs	Gardons (4€)	70,00	Vieux étang	280,00€	étang de la Poche
13,10,2023	alvinage étangs	Gardons (4€)	200,00	Trinquotte	800,00€	étang de la Poche
13,10,2023	alvinage étangs	Brêmes (3€)	220,00	Trinquotte	600,00€	étang de <mark>la Poche</mark>
13,10,2023	alvinage étangs	Carassins (1€)	350,00	Trinquotte	350,00€	étang <mark>de la Poche</mark>

13,10,2023	alvinage étangs	Brochets (8€)	12,00	Trinquotte	96,00€	étang de la P <mark>oche</mark>
13,10,2023	alvinage étangs	Sandrets (25€)	33,00	lac 7 chevaux infé	825,00€	étang de la Po <mark>che</mark>
13,10,2023	alvinage étangs	Brochets (8€)	40,00	lac 7 chevaux infé	320,00€	étang de la Poc <mark>he</mark>
13,10,2023	alvinage étangs	Carpes (2€)	490,00	lac 7 chevaux infé	980,00€	étang de la Poc <mark>he</mark>
13,10,2023	alvinage étangs	Perche(15€)	2,00	lac 7 chevaux infé	30,00€	étang de la Poch <mark>e</mark>
13,10,2023	alvinage étangs	Carassins (1€)	500,00	lac 7 chevaux infé	500,00€	étang de la Poche
13,10,2023	alvinage étangs	Gardons (4€)	300,00	lac 7 chevaux infé	1 200,00 €	étang de la Poche
13,10,2023	alvinage étangs	Blac-Bass(20€)	4,00	lac 7 chevaux infé	80,00€	étang de la Poche
13,10,2023	alvinage étangs	Brêmes (3€)	150,00	lac 7 chevaux infé	450,00€	étang de la Poche
13,10,2023	alvinage étangs	Gardons (4€)	300,00	lac 7 chevaux infé	1 200,00 €	étang de la Poche
25,10,2023	alvinage étangs	Perche(15€) +1 Brochet	3,00	Vieux étang	45,00€	Carpièrre Vieux étang
25,10,2023	alvinage étangs	Carpes (2€)	15,00	Vieux étang	30,00€	Carpièrre Vieux étang
28,10,2023	alvinage étangs	Brochets (8€)	14,00	Vieux étang	112,00€	Étang Clément HOUOT
			1260 kilos truito	es arc-en-ciel		
TOTAL			4 421,00	kgs	16 688,00 €	
			,			
				Le Président :		
				Claude STEVENOT		

					4-1-1
					total
					44
					2
					1
					9
					1
					57
nt été relachés	sur le Breuchir	n à amont ?			
echniciens Fédé	ration et 5 béne	évoles AAPPN	ΛA,		
		echniciens Fédération et 5 béne		ent été relachés sur le Breuchin à amont ? echniciens Fédération et 5 bénévoles AAPPMA, Président Claude stevenot	echniciens Fédération et 5 bénévoles AAPPMA,

PECHE SAUVETAGE Lanterne Pont Lantenot le 13/09/2023 de 9h00 à 10h45

TAILLE	0 à 5 cm	5 à 15	15 à 25	25 à 35		total
TRUITE FARIO		4	3			7
LOTTE			3			3
CHABOT	21					21
CHEVESNE		10	8	2		20
POISSON CHATS	0	25				25
PERCHE SOLEIL	50					50
ECREVISSE	3					
SPIRLIN		3				3
GOUJONS		13				13
TANCHE		1				1
BLAGEONS/GARDONS		19				19
BROCHET		2	1			3
PERCHE		4				4
TOTAL						169
Los poissons ont óta	rolochác cur	La Lantarna an	amont do la l	oôcho So	uf loc pui	

Les poissons ont été relachés sur La Lanterne en amont de la pêche, Sauf les nuisibles

Personnels: 4 personnes Fédé + 4 bénévoles AAPPMA,

Président Claude stevenot

PECHE SAUVETAGE BREUCHIN pont d' Efoz le 14/09/2023 de 14h30 à 15h45

TAILLE	0 à 5 cm	5 à 15	15 à 25	25 à 35	total
TRUITE FARIO	0	39	10	5	54
Black-Bass		1			1
СНАВОТ	49				49
CHEVESNE					
POISSON CHATS					
PERCHE SOLEIL					
ECREVISSE					
BLAGEONS					
BROCHET					
PERCHE					
TOTAL					104

Les poissons ont été relachés sur le Breuchin en amont de la pêche

Personnels: 5 personnes Fédé + 3 bénévoles AAPPMA,

Président Claude stevenot

POISSONS PÊ	CHER ÉTAI	NG DE LA PO	OCHE le 13/10/2023	page 12
CARPE	nombre	poids total	DESTINATION	OBS
grosse + 10 kg				Piscine ronde
5/10kg	6	36 kilos		Piscine ronde
1/5 kg	142	355 kilos		Piscine
CARASSINS	nombre	poids total	DESTINATION	OBS
		1400 kilos		
	400 kilos	donner AAPPM	A Saint-LOUP (Ballastière)autro	ement équarissage
	50 kilos	pour pêcheurs (écrevissses)	
BROCHET	nombre	poids total	DESTINATION	OBS
gros 3 kg	1	3 kilos		Camion FD
moyen 1 à 3 kg	26	48 kilos		Camion FD
petit - 1 kg	12	1 kilos		
SANDRE	nombre	poids total	DESTINATION	OBS
gros 3 kg	2	6 kilos		Camion FD
moyen 1 à 3 kg	13	26 kilos		Camion FD
petit - 1 kg				
sandrette -	20	1,5 kilos		
Crevé (PB envasem	ent) 14 sandre	s = 25 Kilos distr	ibués aux personels AAPPMA	
PERCHE	nombre	poids total	DESTINATION	OBS
gros 1 kg				Camion FD
moyen 0,2 a 1 kg				
petit - 200 gr	8	2 kilos		

				\
TANCHE	nombre	poids total	DESTINATION	OBS
grosse 1 kg				Camion FD
moyen 0,2 a 1 kg				
petit - 200 gr				
SILURE Glane	nombre	poids total	DESTINATION	OBS
gros + 10 kg			Destruction + consomation	Bac Plastique ou braque
5/10kg			Destruction + consomation	
1/5 kg	1	3 kilos	Destruction	
GARDONS	nombre	poids total	DESTINATION	OBS
gros				
petit		570 kilos		
Crevé (PB Vase)		15 Kilos		
Brèmes		370 kilos		
POISSONS CHAT	nombre	poids total	DESTINATION	OBS
gros + 0,5 kg			Destruction équarissage	libre pour les gens
petit -0,1 kg		70 kilos	Destruction	
Black-Bass	nombre	poids total	DESTINATION	OBS
grosse + 25 cm	3	4 kilos		Camion FD
petit - 25 cm	1			
perche soleil	nombre	poids total	DESTINATION	OBS
		30 kilos	Destruction	

Soit un total de 2966 kilos environ de poissons



COMPTE RENDU DES POLLUTIONS 2023 + mortalités

A.A.P.P.M.A du Breuchin et de la Haute Lanterne 4 rue des Ecoles -70280 Breuchotte

N° Siret: 841 990 823 000 12 Email: <u>aappma.breuchin@wanadoo.fr</u> Tel 03 84 94 63 40 – 06 47 51 16 48

Site www.aappma-breuchin-lanterne.com

Résultat du tribunal judiciaire de Vesoul à la suite des pollutions sur le Morbief en 2018.

- -Je vous informe qu'après examen de cette procédure, les poursuites pénales ne seront pas engagées au motif que : A la demande du procureur de la république, l'auteur des faits s'est depuis mis en conformité avec la loi : Cette réponse apparaît plus adaptée que des poursuites pénales.
- La mise en place du nouveau système de traitement pour la gestion provisoire des eaux souillées a un coût estimé à 300 000€. Sans procédure, rien n'aurait jamais été mis aux normes, donc le PV n'aura pas été fait pour rien.
- <u>-Le 10 Septembre : Mise à sec canal turbine à Corravillers Poissons morts (Dépôt de plainte à suivre)</u>
- <u>- D'Avril à Juin</u> : Plusieurs ramassages de poissons morts pour cause virémie printanière surveillance (Carpière, Étang de la Poche)
- <u>Le 14 Février</u> : Pollution sur la Lanterne à la sortie de l'usine (La Saônoise des contreplaqués) Colle ?? hydrocarbures ??
- Le 25 Mai : Pollution sur le Morbief hydrocarbure (Huile de vidange)
- Le 13 Août : Pollution sur le Morbief (Hydrocarbure niveau du regard Auchan « Mariotte ?? »
- Le 12 Octobre : Pollution sur le Morbief tout blanc sur 300 mètres (certainement de la peinture).
- <u>- Le 27 Décembre</u> : **Pollution Morbief Hydrocarbure**

RAPPORT DE LA GARDERIE













AAPPMA du Breuchin et de la Haute-Lanterne – 4 rue des Ecoles 70280 – Breuchotte

Tél:03 84 94 63 40 / 06 47 51 16 48 Email: aappma.breuchin@wanadoo.fr

Site: www.aappma-breuchin-lanterne.com

RAPPORT D'ACTIVITES DE LA GARDERIE DE L'A.A.P.P.M.A. DU BREUCHIN ET DE LA HAUTE-LANTERNE POUR L'ANNEE 2023

Mesdames, Messieurs les Sociétaires, Monsieur le Président de l'AAPPMA du Breuchin et de la Haute-Lanterne, Je vous fais lecture du compte rendu d'activités des trois gardes particuliers de l'AAPPMA arrêté au 20 novembre 2023, qui se résume ainsi

- 492 cartes de pêche ont été contrôlées sur les 3 secteurs (Faucogney-Luxeuil-Lantenot)
- 6 avertissements
- 17 PV dressés
- 34 sorties suite à des interventions diverses, toutes signalées à la fédération et au président de l'AAPPMA.
- 25 heures de surveillance suite à la vidange de l'étang de la poche
- 8 patrouilles/surveillances dont des surveillances de nuit et contrôles
- 6 interventions pour des pollutions
- Certains d'entre nous, selon nos disponibilités ont participé aux manifestations de l'association (marché de Pays à Faucogney-Forum)

Entre la date de remise du rapport et l'ouverture de la pêche, l'ensemble de la garderie effectue toujours des contrôles puis que depuis le début de l'année un PV a déjà été dressé.

Nous assistons aux différentes réunions et Conseil d'Administration de l'AAPPMA auxquels nous sommes toujours invités.

Nous avons comme les années précédentes privilégié la prévention avec des avertissements plutôt que de dresser des procès-verbaux.

L'AAPPMA a signé une convention avec la fédération de pêche de Haute-Saône pour la mise à disposition de deux gardes ayant des compétences sur 53 AAPPMA du département.

Des missions sont programmées en accord avec le ou les président(s) de l'AAPPMA concerné

Des réunions ont lieu pour une remise à niveau et information sur la réglementation au siège de la fédération de pêche à Vesoul.

Rappel sur la réglementation :

La capture du brochet n'est autorisée qu'à partir de la date d'ouverture de la pêche au carnassier (fixée le 27 avril 2024), et ce jusqu'à la fermeture

Tout Brochet ou Sandre capturé entre le 09 mars 2024 et le 27 avril 2024 devra obligatoirement être remis à l'eau, peu importe sa taille cela en 1° catégorie et du 28 janvier 204 au 26 avril 204 en 2° catégorie.

- La taille de capture du Brochet est fixée à 60 cm sur l'ensemble des cours d'eau du Département.1° et 2° catégories
 - Le Sandre ne bénéficie pas de taille de capture en 1 ère catégorie. 50 cm en 2° catégorie
- -Ouverture de l'ombre commun le 18mai 2024 taille 35 cm

Rappel sur la pêche de nuit, tous poisson pris de nuit doit être immédiatement relâché.

-il est conseillé de ne pas marcher dans l'eau pendant la période de reproduction de l'ombre pour ne pas endommager voire détruire les frayères

L'ensemble des gardes remercient Claude STEVENOT président de l'AAPPMA et l'ensemble du bureau qui nous soutiennent et nous encouragent dans nos actions et notre travail.

Je me tiens à votre disposition pour toutes questions ou renseignements que vous jugeriez utiles de me demander concernant ce compte rendu.

Le représentant des gardes particuliers

Martial Boisson

			cont	contrôles période ouverture du 11 au 27 mars 2023						
NOM Prénom	Nombre total	AAPPMA BHL	_		carte ext. AAPPMA	carte ext. AAPPMA			% externes	OBSERVATIONS
Prenom	contrôles	AAI I WA BIIL	LURE	MELISEY	VESOUL	autre + Extérieur 70	total externes	externes		
BOISSON Martial	79								79 Contôle vigi-pêche	
FOURRIER David	301								301 Contrôles Vigi-pêche	
GEORGEL Gérard	90	57	5	3	5	20			6 cartes journée	
TOTAL	470									

NOM Prénom	Nombre total contrôles	contrôles hors période ouverture d	ouverture du 1 janvier au 10 Mars et du 28 Mars au 14 Novembre 2023				% ext.	ОВ	SERVA	ΓIONS
		AAPPMA BHL		Ext	térieur AAPPN	IA BHL				
BOISSON Martial	16+??	Fait quand vigi-pêche ne fonctio	nne pas							
FOURRIER David	1	Contrôle Lac 7 CV supérieu	ır							
GEORGEL Gérard	3				3					
TOTAL	20									

	Intervention pollution	Patrouille surveillance	Avertissement	PV	OBSERVATIONS
BOISSON Martial	2	6	3	0	Vidange étang + intervention pb avec pêcheurs ,lac 7 CV
FOURRIER David	4	8	3	17	Lâcher de truites +pollutions et un dépôt main courante+ ettre procureur
GEORGEL Gérard	0	20	0	0	Lâcher de truites + contrôle avant le Lâcher + sortie Ragondin
TOTAL	6	34	6	17	

David FOURRIER: 302 contrôles pour les 5 AAPPMA sur vigipêche, 3 avertissements, 1 carte achetée, 17 PV, 4 pollutions avec signalements (+25 heures de surveillance pour la vidange de l'étang de la Poche)

Gérard GEORGEL: 93 contrôles + 10 surveillances lors des lâchers de truites et 20 afûts pour 10 ragondins tués sur le Breuchin Martial BOISSON: 80 contrôles sur vigipêche + 15 sur carnets, 3 avertissements, signalements pollution, curage fossé et des contrôles vidange plan d'eau ainsi que 2 interventions PB avec pêcheurs en collaboration avec David Fourrier.

Martial boisson et David Fourrier ont plusieurs contrôles en commun non mentionés sur ce bilan(Lac 7 CV Supérieur PB incivisme)

Soit 492 contrôles effectués par la garderie de notre AAPPMA du Breuchin et de la Haute Lanterne

BILAN DU MARCHE DE PAYS DU 19 Août 2023

page 24

- 4	H-
14-	
174	

RECETTES		DEPENSES	
-A) RESTAURANT :	_ CE76 OO E	Augier ÈPINAL	515,16 €
-Repas adultes 12 € 548 X 12 -Repas adultes 11 € 19 X 11 -Repas enfants 6 € 31 X 6 -Barquettes de frites 3 € 32 X 3 -Crêpes à 2 € 22 X 2 - Repas gratuits comité 0 - Boisons gratuites comité 0	= 209,00 € = 186,00 € = 96,00 €	Boulangerie Faucogney Coste Froideconche Course divers(Picon.café,Gobelets ect Actifrais Luxeuil Lidel Luxeuil (Crêpes) Location comité	99,22 € 584,43 €
Total recettes restaurant	7111,00 €	Bière Milles étangs Animation (orchestre)	105,00 € 200,00 €
-B) BUVETTE 01	689,50 €	Goblets et <u>huiles</u> (<u>Paroisse</u>)	53,44€
-C) BUVETTE 02 -D) BUVETTE 03 table, café etc	775,50 € 1754,20 €		3657,15 €
		-TOTAL DEPENSES: 3657,15 €	
-Total buvettes	3219,20 €		
-TOTAL A+B+C+D	10330,20 €		

BENEFICE NET: 10330,20 € - 3657,15 € = 6673,05€

<u>Le Trésorier</u> <u>Le Président</u>

Alain Aubry Claude Stevenot

VOTE DU RAPPORT MORAL

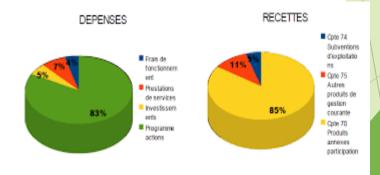












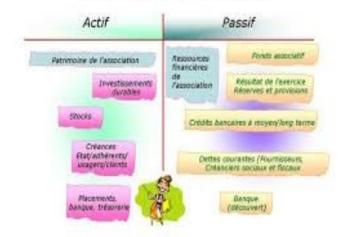
RAPPORT FINANCIER 2023







Bilan d'une association





A.A.P.P.MA du Breuchin et de la Haute

Lanterne - 4 rue des Ecoles - 70280 - Breuchotte

Tél: 03 84 94 63 40-06 47 51 16 48

Siret: 841 990 823 0012

Email: aappma.breuchin@wanadoo.fr Site: www.aappma-breuchin-lanterne.com Breuchotte, le 11 janvier 2024

RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

De Messieurs, Ballet Joël, Faillace Jean-Carlo, Garret Jean Marie, vérificateurs aux Comptes de l'AAPPMA du Breuchin et de la Haute Lanterne.

Mesdames, Messieurs les Sociétaires,

J'ai l'honneur de vous faire part des résultats de la vérification de la comptabilité de l' AAPPMA du Breuchin et de la Haute Lanterne que nous avons effectuée le 11 janvier 2024 à 18h30 à Breuchotte au siège de l'Association, 4 rue des Ecoles, en présence de Monsieur Claude Stevenot Président de l'AAPPMA et de Monsieur Alain Aubry Trésorier, en exécution du mandat que vous avez bien voulu nous confier lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 février 2023 à Franchevelle.

Cet examen concerne l'année 2023 arrêté au 31 Décembre de la même année.

Tous les documents et pièces justificatives nous ont été présentés par le Trésorier de l'Association Monsieur Alain Aubry que je remercie pour son obligeance.

Nous avons constaté:

 que les recettes et les dépenses font l'objet d'écritures régulières, que le solde des Comptes Epargne correspondent bien aux sommes inscrites sur le livret bleu soit :

38804,28 €

que le solde du compte courant correspond bien à la somme de

que le montant de la caisse en numéraire correspond bien aux indications portées sur le registre

que le reliquat de la dotation 2022 à la fédération correspond bien à

Soit un total de

1419,37 €

470.33 €

470,33 €

0,00€

40693,98 €

En foi de quoi, je vous demande Mesdames et Messieurs les Sociétaires d'approuver la situation financière et de donner quitus à Monsieur Alain Aubry Trésorier de l'AAPPMA du Breuchin et de la Haute-Lanterne.

Fait à Breuchotte, le 11 janvier 2024 Les vérificateurs aux comptes

Ballet Joël

Faillace Jean-Carlo

Garret Jean Marie

(6)

BILAN FINANCIER 2023





32997.63

TOTAL PRODUITS

BILAN ANNUEL

38674.21

5676,58

TOTAL CHARGES

LIVKE	DE9 L	DEPENSES ET RECETTES ANNEE 2023			Pages 32 à 37
Dates	PJ	LIBELLE OPERATION	Dépenses	Recettes	Solde
3112		solde année précédente au 31/12			35017,40
301	1	cartes 1 er trimestre aappma		50,00	35067,40
901	2	reglement fnpf cartes 2022	13,00		35054,40
201	3	frais bancaires	5,00		35049,40
1001	4	cartes aappma 2022		124,00	35173,40
1601	5	vente en ligne décembre 2022		343,70	35517,10
1601	6	pot vérificateurs aux comptes	36,30		35480,80
1901	7	pot vérificateurs aux comptes	9,20		35471,60
2301	8	cartes 1 er trimestre aappma		137,00	35608,60
2401	9	controle technique	74,00		35534,60
2401	10	baux de peche raddon	7,62		35526,98
3001	11	cartes aappma 2022		13,00	35539,98
3001	12	entretien véhicule	62,39		3 <mark>5</mark> 477,59
2701	13	courses ag 12/02	35,77		35441,82
3101	14	cartes 1 er trimestre aappma		130,00	35571,82
2601	15	courses ag 12/02	27,06		35544,76
3101	16	prime garde boisson	150,00		35394,76
602	17	assurance véhicule	380,75		35014,01
102	18	frais bancaires	51,00		34963,01
1102	19	courses ag 12/02	23,93		34939,08
1202	20	courses ag 12/02	15,10		34923,98
1402	21	cartes 1 er trimestre aappma		25,00	34948,98
2402	22	vente en ligne janvier (126,00€)décembre 2022 (59,60 €)		185,60	35134,58
2702	23	achats visserie	53,11		35081,47
303	24	pv pêche		30,00	35111,47
603	25	EDF	81,24		35030,23
603	26	cartes 1 er trimestre aappma		844,00	35874,23
603	27	cartes 1 er trimestre aappma		105,00	35979,23
203	28	courses aappma	54,60		35924,63
703	29	frais bancaires	6,00		35918,63
1003	30	cartes 1 er trimestre aappma		110,00	36028,63
1303	31	reglement fnpf cartes	5968,00		30060,63
XXXXX		Sous total	page 7054,07	2097,30	30060,63

Dates		LIBELLE OPERATION	Dépenses	Recettes	Solde
XXXXX		Report page précédente	7054,07	2097,30	30060,63
1203	32	pot alevinage	193,00		29867,63
1303	33	alevinage 1er trimestre	5317,20		24550,43
1703	34	pv pêche		30,00	24580,43
1703	35	virement fd subv défibrillateur		879,90	25460,33
2003	36	cartes 1 er trimestre aappma		213,50	25673,83
2003	37	défibrillateur	1759,80		23914,03
2003	38	alevinage 1er trimestre	1012,80		22901,23
2203	39	matériel électrique	545,62		22355,61
2403	40	vente en ligne février		30,00	22385,61
2203	41	courses aappma	18,82		22366,79
2403	42	cartes 1 er trimestre aappma		2018,00	24384,79
2303	43	courses aappma	42,09		24342,70
1703	44	alevinage 1er trimestre	696,30		23646,40
2703	45	cartes 1 er trimestre aappma		400,00	24046,40
3103	46	reglement fnpf cartes	2018,50		22027,90
304	47	EDF	83,17		21944,73
304	48	internet	48,00		21896,73
404	49	reglement fnpf cartes	400,00		21496,73
104	50	frais bancaires	2,00		21494,73
1104	51	cartes1er trimestre aappma		5968,00	27462,73
604	52	matériel nettoyage rivière	45,64		27417,09
1104	53	matériel nettoyage rivière	27,85		27389,24
1204	54	courses nettoyage rivière	64,78		27324,46
1704	55	dotation fd (800€ apn)		11838,34	39162,80
1404	56	essence véhicule	131,01		39031,79
1404	57	courses aappma	26,85		39004,94
2504	58	vente en ligne mars		1121,40	40126,34
2404	59	Repas 8/04	101,28		40025,06
2604	60	reglement fnpf cartes	2048,50		37976,56
2104	61	courses aappma	44,25		37932,31
2704	62	courses aappma	13,92		37918,39
305	63	reglement fnpf cartes	4680,00		33238,39
XXXXX		Sous total page	26375,45	24596,44	33238,39

Dates		LIBELLE OPERATION	Dépenses	Recettes	Solde
XXXXX		Report page précédente	26375,45	24596,44	33238,39
205	64	repas fd	140,00		33098,39
405	65	EDF	55,30		33043,09
405	66	internet	48,00		32995,09
505	67	cartes 1 er trimestre aappma		4666,50	37661,59
105	68	frais bancaires	8,00		37653,59
1005	69	courses aappma	29,42		37624,17
1105	70	courses aappma	54,40		37569,77
1505	71	cartes 1 er trimestre aappma		116,00	37685,77
1905	72	matériel pêche +piscines	88,05		37597,72
2505	73	vente en ligne avril		357,30	37955,02
506	74	EDF	28,80		37926,22
506	75	internet	48,00		37878,22
106	76	frais bancaires	7,00		37871,22
806	77	courses aappma	55,55		37815,67
806	78	courses aappma journée 15/06	100,36		37715,31
1406	79	courses aappma journée 15/06	14,80		37700,51
2306	80	pain journée 15/06	18,00		37682,51
2006	81	courses aappma journée 21/06	60,21		37622,30
2606	82	vente en ligne mai		718,90	38341,20
2706	83	courses réunion de ca 23/06	4,80		38336,40
1906	84	Repas 15/06	84,40		38252,00
2206	85	courses aappma	19,93		38232,07
207	86	internet	48,00		38184,07
407	87	EDF	42,94		38141,13
307	88	matériel levage	81,60		38059,53
107	89	frais bancaires	15,00		38044,53
1007	90	reglement fnpf cartes	5521,30		32523,23
1007	91	cartes aappma 2eme trimestre	·	256,50	32779,73
1007	92	cartes aappma 2eme trimestre + don 20€		570,00	33349,73
1407	93	vente en ligne juin		39,00	33388,73
1407	94	marché de pays	29,40		33359,33
1107	95	sacs poubelle	108,21		33251,12
XXXXX		Sous total page	33086,92	31320,64	33251,12

	Ť			\	
Dates		LIBELLE OPERATION	Dépenses	Recettes	Solde
XXXXX		Report page précédente	33086,92	31320,64	33251,12
1407	96	courses aappma +marché de pays	38,47		33212,65
2607	97	cartes francas froideconche		91,00	33303,65
2407	98	cartes francas mille etangs		100,00	33403,65
208	99	cartes aappma 2eme trimestre		3650,80	37054,45
208	100	Repas 6/07	91,07		36963,38
308	101	EDF	49,38		36914,00
308	102	internet	48,00		36866,00
108	103	frais bancaires	5,00		36861,00
1408	104	marché de pays	139,86		36721,14
1408	105	marché de pays	28,10		36693,04
1108	106	courses aappma + francas	27,15		36665,89
1708	107	compte sur caisse	1060,00		35605,89
1708	108	marché de pays	32,97		35572,92
2108	109	pv pêche		30,00	35602,92
2108	110	marché de pays	4,95		35597,97
1908	111	essence véhicule	130,01		35467,96
2108	112	marché de pays		496,50	35964,46
2108	113	marché de pays		655,50	36619,96
2008	114	marché de pays		4620,00	41239,96
2008	115	marché de pays		3470,00	44709,96
2008	116	marché de pays		2130,00	46839,96
2208	117	marché de pays	49,88		46790,08
2108	118	marché de pays	99,22		46690,86
2108	119	marché de pays	584,43		46106, <mark>43</mark>
2208	120	marché de pays	53,44		46052,99
XXXXX		Sous total page	35528,85	46564,44	46052,99

Dates		LIBELLE OPERATION	Dépenses	Recettes	Solde
XXXXX		Report page précédente	35528,85	46564,44	46052,99
2508	121	vente en ligne juillet		750,60	46803,59
2508	122	marché de pays	200,00		46603,59
2808	123	marché de pays	105,00		46498,59
2908	124	courses aappma journée 30/08	31,93		46466,66
409	125	EDF	49,51		46417,15
409	126	internet	48,31		46368,84
109	127	Repas 30/08	45,87		46322,97
409	128	marché de pays	380,00		45942,97
509	129	marché de pays	515,16		45427,81
109	130	frais bancaires	5,39		45422,42
1109	131	participation défibrillateur breuchotte		300,00	45722,42
1209	132	marché de pays	224,45		45497,97
1309	133	Repas 30/08	23,30		45474,67
1809	134	location stands		525,00	45999,67
1909	135	redevance incitative	23,14		45976,53
2009	136	vidange étang poche	98,69		45877,84
2209	137	marché de pays	1229,13		44648,71
2609	138	vente en ligne aout		155,20	44803,91
210	139	internet	48,00		44755,91
410	140	EDF	52,18		44703,73
110	141	frais bancaires	5,00		44698,73
1010	142	vidange étang poche	113,99		44584,74
1210	143	vidange étang poche	34,74		44550,00
1610	144	vidange étang poche	39,80		44510,20
1810	145	vidange étang poche	259,95		44250,25
XXXXX		sous total page	39062,39	48295,24	44250,25

Dates			LIBELLE OPERATION	Dépenses	Recettes	
XXXXX			Report page précédente	39062,39	48295,24	44250,25
1810	146	taxe foncière		72,00		44178,25
311	147	EDF		45,34		44132,91
311	148	internet		48,00		44084,91
211	149	achat brochets		112,00		43972,91
711	150	achat carpes		916,00		43056,91
111	151	frais bancaires		5,00		43051,91
2011	152	courses aappma		25,45		43026,46
2111	153	courses aappma		41,98		42984,48
2311	154	vente en ligne septembr	e octobre		146,90	43131,38
412	155	EDF		34,24		43097,14
412	156	internet		48,00		43049,14
412	157	cartes aappma 4eme tri	mestre		230,00	43279,14
112	158	frais bancaires		5,00		43274,14
1112	159	cartes 4eme trimestre			7,00	43281,14
1312	160	reglement fnpf cartes		2374,50		40906,64
1312	161	prime garde georgel		150,00		40756,64
1412	162	ristourne cartes auchan		567,80		40188,84
1512	163	cartes aappma 4eme tri	mestre		30,00	40218,84
1512	164	prime garde boisson		150,00		40068,84
1512	165	courses aappma		14,35		40054,49
1912	166	ristourne cartes territoire	pêche	182,00		39872,49
1912	167	courses aappma		52,40		39820,09
2712	168	cartes aappma 4eme tri	mestre		1216,00	41036,09
2712	169	brigade garderie		25,00		41011,09
2712	170	ristourne cartes raddon		79,00		40932,09
2812	171	enveloppes timbrées		26,40		40905,69
2912	172	prime garde fourrier		150,00		40755,69
2912	173	essence véhicule		107,01		40648,68
2912	174	mise a l abri véhicule		204,00		40444,68
3112	175	caisse sur compte		1242,43	1281,00	40483,25
3112	176	interêts			939,37	41422,62
3112	177	bilan apn		8308,64	7580,00	40693,98
	178					

LIBELLE OPE	RATION	Dépenses	Recettes	Solde
		54048,93	59725,51	5676,58
AVOIR 2022	35017,40 €			
AVOIR 2023	40693,98 €			
RESULTAT	5676,58 €			
COMPTE CM	1419,37 €			
LIVRET BLEU	38804,28 €			
CAISSE	470,33	€		
TOTAL	40693,98 €			

BILAN CAISSE 2023







GESTI	ON CAISSE ANNEE 2023					Page 30 / 31
	RECETTES			DEPENSES		SOLDE
Dates	Opérations	Montants	Dates	Opérations	Montants	
3112	Solde année précédente au 31/12			·		431,76
			201	baguettes apéro	2,00	429,76
			1801	pot vérificateurs aux comptes	5,00	424,76
			2001	baguettes apéro	3,60	421,16
			2101	gobelets	4,00	417,16
			2701	baguettes apéro	1,80	415,36
			3101	courses aappma	10,00	405,36
			202	courses ag 12/2	13,00	392,36
			1002	baguettes apéro	1,80	390,56
1002	carte aapma	7,00				397,56
803	carte aapma	2,00				399,56
1503	carte aapma	4,00				403,56
2203	carte aapma	0,50				404,06
			804	pain journée 8/04	10,90	393,16
			1404	papier action	3,30	389,86
			0001		4.00	389,86
			2204	baguettes apéro	1,00	388,86
			2204	courses aappma	20,00	368,86
			1005	courses aappma	6,60	362,26
			1506	courses aappma	9,20	353,06
			1606	boites action	1,40	351,66
			2206	achat ballons	1,70	349,96
			2306	réunion ca	15,00	334,96
707	 	77.50	2306	réunion ca	4,80	330,16
707	carte aapma	77,50	4507	<u> </u>	0.00	407,66
			1507	essuie mains	6,98	400,68
			1907	Teignes 20/24/7	7,38	393,30
			2307	Teignes 24/7	3,69	389,61
2407	Francas 24/7	12,00	2407	pain journée 24/07	4,90	384,71 396,71
2407	Francas 24/1	12,00	2507	pain journées 4/6/24/7	22,40	374,31
			1608	gobelets marché de pays	11,18	363,13
1708	francas luxeuil	105,00		goboloto maiorio do payo	11,10	468,13
1808	compte sur caisse	1060,00				1528,13
			1908	sucre marché de pays	3,00	1525,13
			1908	moutarde marché de pays	8,40	1516,73
				caisse sur compte		474,93
4.10		1.00	3008	Appats 30/8	5,60	469,33
112	cartes aappma	1,00	4440	winda	0.00	470,33
			1112	ristourne cartes froideconche	6,00	464,33
4410	 	10.00	1412	baguettes apéro	4,40	459,93
1412	cartes aapma	12,00	0440		4.00	471,93
		100105	2112	enveloppes	1,60	470,33
	sous total page	1281,00		sous total page	1242,43	
				solde		470,33

ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE DE HAUTE-SAONE

AAPPMA DE:		BREU	CHIN HAUTE LAN			
DOTATIO	N ANNEE			2023		
	Libellé					
Dotation de base (fusion 3 AA	PPMA)			3 000,000 €		
Allocation Atelier Pêche Natu				400,00 €		
Allocation Atelier Pêche à la r	mouche			400,00 €		
Allocation garde particulier (o	ontobles or i	5 200				
Martial BOISSON		x 30)		150,00 €		
Gérard GEORGEI				150.00 €		
David FOURRIER				150,00 €		
		Nombre				
Libellé		d'hectare	Prix	Montant		
1ère catégorie domaine privé		87,66	63,00 €	5 522,58 €		
2ème catégorie domaine privé	,	24,58	42,00 €	1 032,36 €		
Plan d'eau		19,43	40,00 €	777,20 €		
Plan d'eau Vieil étang		1	40,00 €	40,00 €		
Libellé	Nombre	Membres actifs	Prix	Montant		
Nombre de membres actifs						
Carte Ehgo	155					
Carte personne majeure	303					
Carte personne majeure Carte personne mineure	303 110					
Carte personne majeure Carte personne mineure Carte découverte femme	303 110 41					
Carte personne majeure Carte personne mineure	303 110 41					
Carte personne majeure Carte personne mineure Carte découverte femme Total	303 110 41 609	609	1.52.6	925.68 <i>€</i>		
Carte personne majeure Carte personne mineure Carte découverte femme Total Ristourne effectifs réciprocitair	303 110 41 609	609 609	1,52 € 0.48 €	925,68 € 292,32 €		
Carte personne majeure Carte personne mineure Carte découverte femme Total	303 110 41 609	609 609	1,52 € 0,48 €	925,68 € 292,32 €		
Carte personne majeure Carte personne mineure Carte découverte femme Total Ristourne effectifs réciprocitair Allocation dépositaire	303 110 41 609	609				
Carte personne majeure Carte personne mineure Carte découverte femme Total Ristourne effectifs réciprocitair Allocation dépositaire	303 110 41 609	609		292,32 €		
Carte personne majeure Carte personne mineure Carte découverte femme Total Ristourne effectifs réciprocitair Allocation dépositaire	303 110 41 609	609		292,32 €		
Carte personne majeure Carte personne mineure Carte découverte femme Total Ristourne effectifs réciprocitair Allocation dépositaire TOTAL Dotation Truite Arc	303 110 41 609	609		292,32 € 12 840,14 € 250,00 € -102,96 € -3,00 €		
Carte personne majeure Carte personne mineure Carte découverte femme Total Ristourne effectifs réciprocitair Allocation dépositaire TOTAL I Dotation Truite Arc Assurance	303 110 41 609	609 BRUTE	0,48 €	292,32 € 12 840,14 € 250,00 € -102,96 €		

5 612,04 €

7 372,14 €

Règlement acompte le 15 Avril :

SOLDE sur présentation de pièces justificatives

ATELIER PÊCHE NATURE » JEAN STEVENOT »

BILAN EXERCICE 2023

(Arrêté au 1 er Septembre 2023)

RECETTES		DEPENSES (B)		
Libellés	MONTANT - TTC	DEI ENGES (B)	MONTANT - TTC	
inscriptions Mouche(6X50)		Tee-shirts-casquette-coupe vent	1 722,84 €	
inscriptions APN(29X40)	1 160,00 €		249,90 €	
Photos (29X10)		Truites apn	443,10 €	
Subventions :	·	Internet-téléphone	144,00 €	
Fédération de Pêche	800,00 €	EDF	181,95 €	
Knauf	200,00 €	Consommables (cartouche imprimante +divers)	767,12 €	
Auchan	0,00 €	Mini concours	142,07 €	
Credit Mutuel	150,00 €	Redevance incitative (poubelles)	23,52 €	
Sas Antoine Boffy	600,00 €	Simulateur pêche	2 778,00 €	
Granulats GD FC	450,00 €	Appâts mini concours +apn	66,60 €	
com Com Mille Etangs	250,00 €	Assurance locaux rc apn	745,71 €	
com Com Pays de Luxeuil	200,00 €	Loyer locaux apn	450,00 €	
Fdva	1 000,00 €	Matériel pêche	50,00 €	
Com Com Triangle vert	200,00 €	Site informatique	58,06 €	
Sarl Patrick Grosjean	200,00 €	Journées francas	263,11 €	
Communes de :		Carburant camion	103,00 €	
- La Chapelle	50,00 €			
- Breuchotte	200,00 €)	
- Raddon	80,00 €			
- Amage	50,00 €			
- Faucogney	220,00 €			
- La Proiselière	40,00 €			
- La Bruyère	80,00 €			
- Esboz Brest	100,00 €			
- Amont	100,00 €			
- Saint- Sauveur	100,00 €			
- Luxeuil	300,00 €			
- Froideconche	150,00 €			
- Franchevelle	150,00 €			
- Esmoulieres	100,00 €			
- Lantenot	100,00 €			
Total des recettes	7 620,00 €	Total des dépenses	8 188,98 €	
BILAN GENERAL: A; 7620,00 € -	- B; 8188,98 € =	- 568,98 €		
<u>Le Trésorier</u>		Le Président		
A.AUBRY		C.STEVENOT		

APN LIVRE DES DEPENSES ET RECETTES ANNEE 2023 Pages 38 / 39

APN		IVRE DES DEPENSES ET RECETTES ANNEE 2023			Pages 38 / 39
Dates	рj	LIBELLE OPERATION	Dépenses	Recettes	Solde
311		solde année précédente au 31/12			0,00
201	1	allocations apn		800,00	800,00
1301	2	tenues apn	1722,84		-922,84
1401	3	renouvellement site	58,06		-980,90
201	4	internet	48,00		-1028,90
701	5	simulateur	1359,00		-2 <mark>3</mark> 87,90
2301	6	participation maillots boffy		600,00	-1 <mark>7</mark> 87,90
2301	7	pochettes perforées	127,47		-1 <mark>91</mark> 5,37
302	8	internet	48,00		-19 <mark>63,37</mark>
1702	9	cartouches imprimante	651,22		-26 <mark>14,59</mark>
503	10	simulateur	1419,00		-403 <mark>3,5</mark> 9
2702	11	redevance incitative	23,52		-405 <mark>7,11</mark>
603	12	internet	48,00		-4105,11
603	13	inscriptions apn mouche (5)		250,00	-3855,11
403	14	don grosjean patrick		200,00	-3655,11
403	15	inscriptions apn jeunes (4)		200,00	-3455,11
803	16	inscriptions apn jeunes (17)		850,00	-2605,11
1503	17	inscriptions apn jeunes (1)		50,00	-2555,11
1803	18	inscriptions apn mouche (1)		50,00	-2505,11
2203	19	inscriptions apn jeunes (2)		100,00	-2405,11
404	20	inscriptions apn jeunes (3)		150,00	-2255,11
1404	21	teignes	13,20		-2268,31
2004	22	inscriptions apn jeunes (1)		50,00	-2218,31
703	23	carburant vehicule	103,00		-2321,31
305	24	teignes	9,97		-2331, <mark>28</mark>

305	25	inscriptions apn jeunes (1)		50,00	-2281,28
905	26	truites apn	189,90		-2471,18
1105	27	teignes	30,60		-2501,78
2205	28	truites apn	126,60		-2628,38
206	29	tenues apn	187,51		-2815,89
106	30	photos apn	249,90		-3065,79
506	31	truites apn	126,60		-3192,39
606	32	mini concours	114,97		-3307,36
606	33	teignes	36,00		-3343,36
906	34	mini concours	27,10		-3370,46
1906	35	assurance locaux	745,71		-4116,17
407	36	matériel pêche	50,00		-4166,17
607	37	repas écoles	85,44		-4251,61
407	38	repas écoles	31,26		-4282,87
2607	39	repas francas	55,01		-4337,88
1808	40	repas francas	70,05		-4407,93
2809	41	loyer locaux	450,00		-4857,93
3112	42	edf	100,71		-4958,64
3112	43	Subventions 2023 (communes +com com)		3230,00	-1828,64
805	44	fdva		1000,00	-828,64
		Sous total page	8 308,64 €	7 580,00 €	
	59	LIBELLE OPERATION	Dépenses	Recettes	Solde
			8308,64	7580,00	-728,64



Fmail : <u>gannma.breuchin@wanadoo.fr</u> Site _{wie} www.aappma-breuchin-lanterne.com

AVOIR GLOBAL DE L'AAPPMA DU BREUCHIN ET DE LA HAUTE-LANTERNE AU 31 DECEMBRE 2023

1- AVOIR FINANCIER ...; 40693,98 €

2- FONCIER : ETANG ... 42 686,00 €

CHALET : 1 800,00 € TERRAIN (FRAYERE) : 300,00 €

3- MATERIELS 32842,00 €

TOTAL......118321,98 €

Le Président
C. STEVENOT

Le Trésorier A. AUBRY

BUDGET PREVISIONNEL AAPPMA 2024					
RECETTES	MONTANT	DEPENSES	MONTANT		
Dotation base Fédération	3000	Alevinage TAC	8500		
1° Catégorie domaine privé	5520	Alevinage étangs	2500		
2°catégorie domaine privé	1050	Cartes gratuites C.A	2000		
Plans d'eau	800	Cartes gratuites APN	200		
Allocation dépositaire	300	Matériels APN+AAPPMA (dépense en vue)	1500		
Allocation gardes	450	Tenues APN (Coupe-vent et maillots)	2000		
Allocation APN	800	Fournitures -timbres	420		
Ristourne EHGO	0	Assurances diverses	950		
Reliquat Fédération 2023	0	Loyer siège AAPPMA	450		
Inscriptions des 2 APN	2050	E.D.F	1000		
Photos APN	300	Internet+téléphone	800		
Subventions communes	1600	Documentation+copies	300		
Dons divers	1400	Photos APN	300		
Procès verbaux	0	Entretien matériels	450		
Ristourne sur cartes AAPPMA	2500	Carburant camion+ loyer	700		
Ristourne sur pollution 25%	0	Manifestations+pots divers	800		
Com-com pour Francas	400	Allocations gardes	450		
Marché de Pays	4000	Ristournes dépositaires	900		
Allocation sur cartes(dotations)	900	Impôts fonciers	100		
		Baux de pêche	250		
		Entretien ruisseaux-travaux	500		
TOTAL	25070	TOTAL	25070		
<u>Le Président</u>		<u>Le Trésorier</u>	//		
C.Stevenot		A.Aubry			

ATELIER PÉCHE NATURE » JEAN STEVENOT »

BUDGET PREVISIONNEL DE L'A.P.N 2024

DUDGET PREVISIONNEL DE L'A.P.N 2024							
RECETTES (A)	DEPENSES (B)					
Libellés	MONTANT TTC	Libellés	MONTANT TTC				
inscriptions mouche (10X50)	500,00 €	Truites arc en ciel	600,00 €				
inscriptions APN (30x40)	1 200,00 €	Matériel de pêche (apats etc)	450,00 €				
Photos APN	300,00 €	Camion + matériel informatique et divers	650,00 €				
		Tee shirt - casquettes - coupe vent	2 500,00 €				
SUBVENTIONS		photos	300,00 €				
Fédération de pêche	800,00 €	Papier - encre - enveloppes - timbres	350,00 €				
Communes + Com-Com	2 200,00 €	Pot mini concours	150,00 €				
Dons divers	1 200,00 €	téléphone, électricité + location	1 200,00 €				
Total des recettes	6 200,00 €	Total des dépenses	6 200,00 €				
<u>Le Trésorier</u>		<u>Le Président</u>					
A.AUBRY		C .STEVENOT					

VOTE DU RAPPORT FINANCIER











INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES











TARIFS CARTES DE PECHE 2024

A l'attention des gardes particuliers et des dépositaires

CARTE « MAJEURE INTERDEPARTEMENTALE EHGO »	TARIF
Carte « Majeure Interdépartementale EHGO » : en vente du 1 st janvier au 31 décembre, pêche à 1 canne en 1 st catégorie et à 4 cannes en 2 ^{stelle} catégorie, tous modes de pêche, sur les lots des 49 AAPPMA réciprocitaires de Haute-Saône et sur les 90 autres départements adhérant à l'EHGO, au CHI et à l'URNE.	110 €
CARTE « PERSONNE MAJEURE »	TARIF
Carte annuelle « Personne Majeure » : pêche à 1 canne en 1 ^{ère} catégorie et à 4 cannes en 2 ^{ère} catégorie, tous modes de pêche, valable sur les lots des 49 AAPPMA réciprocitaires de Haute-Saône.	85 €
CARTE « PERSONNE MINEURE »	TARIF
Jeune de 12 ans à moins de 18 ans au 1 ^{er} janvier de l'année, pêche à 1 canne en 1 ^{ère} catégorie et à 4 cannes en 2 ^{ère} catégorie, tous modes de pêche, sur les lots des 49 AAPPMA réciprocitaires de Haute-Saône ainsi que sur les 90 autres départements adhérant à l'EHGO, au CHI et à l'URNE.	24 €
CARTE « DECOUVERTE »	TARIF
Jeune de moins 12 ans au 1 ^{er} janvier de l'année, pêche à 1 canne en 1 ^{ère} et 2 ^{ère} catégories, tous modes de pêche, sur les lots des 49 AAPPMA réciprocitaires de Haute-Saône et sur les 90 autres départements adhérant à l'EHGO, au CHI et à l'URNE.	7€
CARTE « PROMOTIONNELLE DECOUVERTE FEMME»	TARIF
Péche à 1 canne en 1 ^{ère} catégorie et 2 ^{ère} catégorie, tous modes de pêche, sur les lots des 49 AAPPMA de Haute-Saône et sur les 90 autres départements adhérant à l'EHGO, au CHI et à l'URNE.	40 €
CARTE « JOURNALIERE »	TARIF
En vente du 1 ^{er} janvier au 31 décembre, valable la journée aux heures légales, pêche à 1 canne en 1 ^{ère} catégorie et à 4 cannes en 2 ^{ère} catégorie, tous modes de pêche, sur les lots des 49 AAPPMA réciprocitaires de Haute-Saône.	14 €
CARTE « HEBDOMADAIRE »	TARIF
En vente du 1 ^{er} janvier au 31 décembre, <u>validité 7 jours consécutifs</u> , pêche à 1 canne en 1 ^{ère} catégorie et à 4 cannes en 2 ^{ère} catégorie, tous modes de pêche, sur les lots des 49 AAPPMA réciprocitaires de Haute-Saône et sur les 90 autres départements adhérant à l'EHGO, au CHI et à l'URNE.	35 €

RECIPROCITE INTERDEPARTEMENTALE

VIGNETTE EHGO PRIX DE VENTE : 40 €

Cette Vignette permet au plicheur l'ayant acquittée, de pratiquer eur les lors des A.A.P.P.M.A. résignesétaires des 37 départements adhérant à l'Entente Halleurique du Grand Cuest (PHCC), des 37 départements adhérant au Club Malleurique du Interdépartemental (CHI) et des 17 départements de l'union Réciprochaire Mord Est (URSE).

BOIT AU TOTAL

81 DEPARTEMENTS EN REGIPROCITE



Le pécheur a déjà acquitté une CPMA, lui délivrer une carte SANS CPMA au tarif de :

- × Personne Majeure > ... 44,80 € - « Découverte - 12 ans » ... 6,00 € - « Personne Mineure » ... 18,80 € - « Journalière » ... 9,10 € - « Hébdomadaire » ... 21,00 €

Lors d'un contrôle, la présentation des deux cartes est obligatoire

CHANGEMENT REGLEMENTATION PÊCHE 2024.

Nouveauté réglementaire 2024 concernant l'ouverture du sandre !

1er Catégorie: Du samedi 27 Avril 2024 au dimanche 15 Septembre 2024 inclus.

2ème Catégorie: Sur la SAÔNE; Du 1er Janvier 2024 au 08 Mars 2024 inclus et du 1er Juin 2024 au 31 Décembre 2024.

Autres cours d'eau ; Du 1er Janvier 2024 au 28 Janvier 2024 inclus et du 1 Juin 2024 au 31 Décembre 2024.

- Rappel: En vue de protéger les frayères de salmonidés, la pénétration dans le lit du cours d'eau est interdite dans les secteurs identifiés par l'AAPPMA pendant la période allant de l'ouverture de la truite Fario jusqu'à l'ouverture spécifique de la pêche de l'ombre commun. (Soit du 2ème samedi de Mars au 3ème samedi de Mai) (Règlement Fédéral)

Après un vote en conseil d'administration du 19 Janvier 2024 de notre AAPPMA et en accord avec l'article cité dans de <u>l'arrêté</u> départemental n°459 de la pêche, il a été décidé que sur notre secteur première catégorie Breuchin,

Lanterne + affluents nous interdisons la pêche en marchant dans l'eau avant l'ouverture de l'ombre (Règlement interne AAPPMA du breuchin et de la Haute Lanterne)

AAPPMA du BREUCHIN et de la HAUTE LANTERNE

1ere catégorie

LA PÊCHE EN MARCHANT DANS L'EAU EST INTERDITE PENDANT LA FERMETURE DE L'OMBRE

Protection des frayères



PROJETS FÉDÉRATION fin 2024/2025

A.A.P.P.M.A du Breuchin et de la Haute Lanterne 4 rue des Ecoles -70280 Breuchotte

N° Siret: 841 990 823 000 12

Email: <u>aappma.breuchin@wanadoo.fr</u> Tel 03 84 94 63 40 – 06 47 51 16 48

Site www.aappma-breuchin-lanterne.com

- La Fédération veut changer le système de dotation donnée aux AAPPMA, se sera voté lors de l'AG Fédérale du 14 Avril.
- La Fédération a changé le système de rémunération de la garderie. (150€ + frais de route)
- La Fédération voudrait mettre en place une fenêtre de capture ; Ex : taille brochet 60/80 cm on peut garder, tout le reste remis à l'eau, la décision finale restera aux AAPPMA
- La Fédération envisage de mettre en place des endroits pour pouvoir pêcher la truite Arc-en-ciel uniquement en NO-KILL tout au long de l'année partie 2^{ème} catégorie et plan d'eau.
- Un dépliant 2024 a été remis en place, mais la voie se dirige vers Géo pêche et les sites pour avoir des informations, même pour nous AAPPMA tous les formulaires de demande se trouveront sur le site.

Le Président

Claude Stevenot

LACHER DE TRUITES ARC EN CIEL SECTEUR ORMOICHE - FROIDECONCHE LE 02 MARS 2024

LE UZ MARS 2024							
COMMUNE	LIEU	KG	NOMBRE	BASSINE	HEURE	ARRET	
ORMOICHE	Carrefour d'Hautevelle -sur 200m - amont aval	10	40	1	8h00		
	parking source des Thielottes - 200 m amont et aval	10	40	1	420Kgs	1er	
	200m avant guinguette et guinguette amont-aval	20	80	2		parking	
	Cabanon entrée Ormoiche - aval-amont sur 300 m (P1)	10	40	1		guinguette	
BREUCHES	Chemin entre Ormoiche et Breuches -pancarte Citroen	10	40	1			
	Chemin parc - seuil 300 m en amont	10	40	1			
	Pont routier de Breuches aval-amont sauf canal	20	80	2		2ème	
	a droite après pont -chemin entre N°15 et 17-rue du fort	10	40	1		pont de	
	Chemin pont du canal sortie Breuches	0	0	0		Breuche	
	Lac 7 Chevaux inférieur le 8/03/2024 au soir	100	400				
	Lac 7 Chevaux inférieur le 15/03/2024 au soir	90	360				
ST SAUVEUR	Lie aval pont routier et nouveau bras Breuchin-accès LDL	20	80	2			
	Lie amont pont routier- derrière éléphant bleu	10	40	1			
	Virage amont éléphant bleu	10	40	1			
	Chemin creux du rat accès droite N57	0	0	0		3ème	
FROIDECONCHE	Chemin centrale élect-pont aval -amont déviation N57	20	80	2		Lidel	
	ZAC -chemin ferme carrèe - amont - aval sur 400 m	10	40	1			
	Chemin ferme carrée -parc à moutons	0	0	0			
	Pont routier aval pont	20	80	2		4ème	
	Pont routier amont passer vers hangard Rousel	10	40	1		pont Froid.	
	Route de Bouhay- amont terrain foot Champ Menigoz	10	40	1	09H15		
	Station de pompage-sablonneux-et amont sur 300 m+ chéne	40	160	4		5e station de	
	Bouhay d'Amont - aval Guyot Georges	0	0	0		pomp <mark>age</mark>	
TOTAL		440	1760	25			

LACHER DE TRUITES ARC EN CIEL SECTEUR FROIDECONCHE -FAUCOGNEY LE 2 MARS 2024

COMMUNE	LIEU LIEU	KG	NOMBRE	BASSINE	HELIRE	ARRET
COMMONE	LIEG	I.C	HOMBILE	BASSINE	HEGILE	ARREI
	Ancien parcours No Kill pillone à Bouguet aval	10	40	1		
BREUCHOTTE	Ancien parcours No Kill gros trou et Bouguet aval	30	120	3		6ème
	Bouhay - amont Bouguet - barrage Grosdemouge	20	80	2		рару
	Pré Bourbon - Fond de nid	10	40	1		
	Fond de nid- aval les Canards	10	40	1		
	bas du barrage	10	40	1		
	Confuence le Raddon - abattoir	10	40	1		
	Jean Claude-pont	10	40	1		7ème
	Parcours APN	20	80	1		pont de
	Amont passe à poissons -hangar Pierrot	20	80	2		Breuchotte
	Tête Bretaine+plat Ballet	10	40	1		
	Plat Ballet - Vanne Pernod	10	40	1		
AMAGE	Vanne Pernod-Pot pourri	10	40	1	10h00	
	Moulin Saguin amont et aval barrage + bas sortie moulin	30	120	3	200Kgs	8ème
	Tête lie Saguin bas moulin rouge	20	80	2		9ème
PROISELIERE	Moulin rouge- pont Proiselière	20	80	1		pont de
	Lie Proiselière - amont et aval pont	20	80	2		proiselière
	Vieux étang la proiselière sera pour le 8/03/24 au soir	80	320			
	Vieux étang la proiselière sera pour le 15/03/24 au soir	50	200			
STE MARIE	Amont saboterie au grand trou	0	0	0		10ème
	Pont de Ste Marie -amont et aval	20	80	2		pont de
	Baignade arrivée canal	10	40	1		sainte marie
LES FESSEY	pont Fessey amont - aval (lie)	20	80	2		11ème
LA VOIVRE	amont - aval barrage - lie les Fessey	10	40	1		pont fessey
	Lie aux roches-pont de la Voivre	20	80	2		
	Pont de la Voivre- amont	10	40	1		12ème
	Garnier-creux de l'Echelle	0	0	0		ruisseau cruée
FAUCOGNEY	Godey-pont neuf (chapelle dieu de pitié)	10	40	1		
	Pont neuf amont - village	20	80		11h00	
	Village-Dreyer	30	120		80 kg	
	Dreyer-Es Paget	30	120			
AMONT	Es-Pget-Es-Motte	0	0			1
	Es-Motte-Es Vouhay	0	0			
TOTAL		570	2280	34		

LACHER DE TRUITES ARC EN CIEL SECTEUR FROIDECONCHE -FAUCOGNEY

LE 2 MARS 2024

COMMUNE	LIEU	KG	NOMBRE	BASSINE	HEURE	ARRET	cumul
FAUCOGNEY	Pont neuf amont - village	20	80		11h00		20
	Village-Dreyer	30	120		80 Kilos		50
	Dreyer-Es Paget	30	160				80
AMONT	Es-Pget-Es-Motte Réserve	0	0				80
	Es-Motte-Es Vouhay Réserve	0	0				80
TOTAL		80	360				

LACHER DE TRUITES ARC EN CIEL 27/30 DU

2 mars 2024

RENDEZ VOUS A 14 H PONT DE CITERS

COMMUNE	LIEU	POIDS KG	NOMBRE	CAMION	HEURE
Quers	Pont routier	0	0	1	14h00
	Déviation-bois Trinquotte	10	40	140 kgs	
Franchevelle	Pont de la Marine-bois	10	40		
	Pont-barrage	10	40		
	Barrage-chemin champ	10	40		
Linexert	Pont village-station épuration	10	40		
Lantenot	Pont de Lantenot(Linexert)	10	40		
	Foyer-Moulin Zoé	10	40		
	Moulin zoé-pont blanc	10	40		
	Pont blanc-virage sapin	10	40		
Belmont	Sapin-le chêne	10	40		
	Vieux chêne-Belmont	0	0		
Citers	Amont du pont Citers (1ème catégorie)	5	20		
	Aval du pont Citers (2ème catégorie)	20	80		
	Amont du pont Ailloncourt(2ème catégorie)	5	20		
	Aval du pont Ailloncourt(2ème catégorie)	10	40		
sous-total		140	560		
	drague trinquotte pour le8/03/24 Au soir	80	320		
	drague trinquotte pour le15/03/24 Au soir	60	240		
T otal		280	1120		

Activités AAPPMA 2024

- Le 1 Janvier ouverture du Lac des 7 CH
- Le 19 Janvier CA préparation + Validation pour AG
- Le 04 Février à 09h30 : Assemblée Générale de l'AAPPMA 2023 à la Salle des fêtes de Breuches les Luxeuil
- Le 08 Février à 14h30, réunion pour la mise en place du groupe de travail pollutions Morbief
- Le 2 Mars à partir de 08 h : lâcher de truites pour l'ouverture.
- Le 2 Mars à 14 h inscriptions Atelier Pêche Nature Mouche + 1° séance dans la foulée à Breuchotte puis dernier samedi le 10 Juin.
- Le 6 Mars-13 Mars et 20 Mars : inscriptions pour l'Atelier Pêche Nature enfants à Breuchotte (de 14 h à 16 h).
- Le 8 Mars lâcher de truites étangs.
- Le 9 Mars à 06 h17 : ouverture de la pêche en 1° catégorie piscicole (Breuchin).
- Le 16 Mars lâcher de truites étangs.
- Le 20 Mars à 14 h : ouverture Atelier Pêche Nature Enfants tous les Mercredis jusqu'au 4 juin (de 14 h à 17 h)
- Le Vendredi 5 Avril ont devraient vidanger le Lac 7ch supérieur
- Le Samedi 13 Avril nettoyage du fossé qui alimente le Lac des 7 CH (AAPPMA + appel aux bénévoles). Si possible
- En Avril une journée prévue pour nettoyage abords de rives du Breuchin à Breuchotte, renoué et balsamine avec les élèves de la maison familiale d'Aillevillers + personnes AAPPMA (Date à définir).
- Le 14 Avril Assemblée Générale 2023 de la Fédération 70 à Saint-Loup sur Semouse

- Le 27 Avril à 5 h 47 ouverture du brochet première et deuxième catégorie + sur nos plans d'eau.
- Le 16 Mai Journée avec une classe du collège de Mélisey 10 ados + 4 adultes.
- Le 18 Mai à 5 h 20 : ouverture de l'ombre commun.
- Le 1 Juin ouverture du Sandre.
- Le Dimanche 2 Juin à partir de 09 h : Mini concours de l'Atelier Pêche Nature.
- En Juin CA pour préparation journées découverte avec les périscolaire + Marché de pays
- En juin une journée « découverte » prévue avec les ados de la MFR d'Aillevillers date à définir
- En Juin une journée prévue pour nettoyage abords de rives du Breuchin à Breuchotte, renoué et balsamine avec les élèves des maisons familiale d'Aillevillers + personnes AAPPMA (Date à définir).
- En juin écoles primaire journée pêche et découverte de la biodiversité : Breuchotte, Raddon et autres si demandent.
- 1° Quinzaine de Juillet : Journée "découverte" au profit des Francas des 1000 Etangs, com-com triangle vert et com-com pays de Luxeuil, (dates à définir).
- Du 27 Juillet au 03 Août : camp de pêche si demande ?
- Juillet ou Août : Marché de pays à Faucogney (date à définir).
- Le 15 Septembre à 20 h14 : fermeture de la pêche en 1°catégorie piscicole.
- En Septembre une journée prévue pour nettoyage abords de rives du Breuchin à Breuchotte, renoué et balsamine avec les élèves de la maison familiale d'Aillevillers + personnes AAPPMA (Date à définir).
- En Octobre ou Novembre vidange de l'étang de la poche pour travaux mise aux normes

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES

Arrêté du 2 juin 2023 modifiant l'arrêté du 16 janvier 2013 fixant les conditions d'agrément et les statuts types des associations agréées de pêche et de protection du milieu aquatique

NOR: TREL2308787A

Le ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires,

Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L. 434-3, L. 434-5, dans sa rédaction résultant de l'article 87 de la loi n° 2020-1525 du 7 décembre 2020 d'accélération et de simplification de l'action publique, et R. 434-29 :

Vu l'arrêté du 16 janvier 2013 fixant les conditions d'agrément et les statuts types des associations agréées de pêche et de protection du milieu aquatique ;

Vu l'avis de la Fédération nationale de la pêche et de la protection du milieu aquatique en date du 11 mai 2023,

Arrête:

- **Art.** 1er. Le modèle de statuts des associations agréées de pêche et de protection du milieu aquatique annexé à l'arrêté du 16 janvier 2013 susvisé est modifié comme suit :
 - 1º L'article 2 est complété par deux alinéas ainsi rédigés :
 - « La cotisation statutaire est le montant dû par le pêcheur pour son adhésion à l'AAPPMA.
- « La cotisation statutaire fédérale est le montant dû par une AAPPMA pour son adhésion à la fédération départementale. » ;

2º A l'article 7:

- a) Le point 1 est remplacé par deux alinéas ainsi rédigés :
- « 1. S'affilier à la fédération départementale du département dans lequel elle est agréée.
- « La cotisation statutaire fédérale définie à l'article 1^{er} est perçue directement par le biais du site Internet d'adhésion géré par la Fédération nationale. Elle est due par l'association, proportionnellement au nombre de ses membres. Son montant, modulé en fonction de la catégorie de membre à laquelle appartient l'adhérent, est fixé annuellement par le conseil d'administration de la fédération départementale. » ;
 - b) Le point 2 est supprimé;
 - c) Le point 4 est remplacé par un alinéa ainsi rédigé : « 4. Gérer un réseau de distribution de cartes de pêche et mettre à disposition des assortiments migrateurs, documents d'information des pêcheurs, ou tout autre élément utile, conformément à un dispositif d'organisation arrêté par le conseil d'administration de la fédération départementale. » ;
 - d) Au point 6, les mots : « N'effectuer des dépôts de cartes de pêche » sont remplacés par les mots : « Ne délivrer des cartes de pêche » ;
 - 3° Après l'article 19, il est inséré un article 19 bis ainsi rédigé :
- « Art. 19 bis. Le conseil d'administration statue sur le principe et les modalités de recours aux conférences téléphoniques ou audiovisuelles, pour les assemblées générales, les réunions du conseil d'administration et du bureau.
- « En cas de recours à la conférence téléphonique ou audiovisuelle, les membres participant ou votant à distance sont réputés présents. Ils sont avisés par tout moyen des conditions dans lesquelles ils pourront exercer l'ensemble des droits attachés à leur qualité. Les décisions sont alors régulièrement prises. » ;
 - 4º A l'article 22, le quatrième alinéa est supprimé ;
- 5° A l'article 38, au dernier alinéa, les mots : « les rapports des comptabilités de la redevance pour protection du milieu aquatique prévue à l'article L. 213-10-12 du code de l'environnement et des fonds propres de l'association » sont remplacés par les mots : « les rapports de la comptabilité des fonds propres de l'association ».
- Art. 2. Les associations agréées de pêche et de protection du milieu aquatique mettent leurs statuts en conformité avec le modèle ainsi modifié dans un délai de douze mois à compter de la publication du présent arrêté.
- **Art. 3.** Le directeur de l'eau et de la biodiversité est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 2 juin 2023.

Pour le ministre et par délégation : Le directeur de l'eau et de la biodiversité, O. Thibault

DESIGNATION DES VERIFICATEURS AUX COMPTES









VŒUX DE L'AG













Vœux AG 2023 Pour Fédération

A.A.P.P.M.A du Breuchin et de la Haute Lanterne 4 rue des Ecoles -70280 Breuchotte

N° Siret: 841 990 823 000 12 Email: <u>aappma.breuchin@wanadoo.fr</u> Tel 03 84 94 63 40 – 06 47 51 16 48

Site www.aappma-breuchin-lanterne.com

L'AAPPMA du Breuchin s'est engagée très tôt pour la protection des zones de fraies de l'Ombre commun. Dès 2018, nous avons pris un règlement interne aappma pour empêcher la pêche en marchant dans l'eau entre l'ouverture de la truite et l'ouverture de l'ombre sur le Breuchin.

Par la suite, cette mesure qui n'était qu'une recommandation, a été intégrée plus formellement dans l'arrêté pêche départemental.

L'enjeu de protection des zones de reproduction de l'ombre étant avéré, (Vœux) nous aimerions, pour cautionner les actions des AAPPMA qui se sont impliquées dans cette démarche, que la Fédération fasse un état des lieux des frayères potentielles et/ou fonctionnelles afin de pouvoir être plus efficaces dans notre protection de ces frayères.

« Plus la localisation est précise, mieux on peut les protéger en interdisant d'y pêcher en marchant dans l'eau. »

Le Président

Claude Stevenot

MOT DU PRESIDENT



Mot du Président AG du 04 Février 2024

Avant de dresser un bilan de nos activités 2023, d'évoquer nos projets pour 2024 et nos interrogations concernant le futur, je tiens à remercier les personnes qui, par leur présence lors de cette assemblée générale, nous expriment leur soutien :

Mesdames, Messieurs:

- Les élus : Conseillers départementaux, Maires et adjoints, Présidents des Communautés de Communes des Mille Étangs, du Triangle Vert, du Pays de Luxeuil, notre Président Fédéral Richard ALEXANDRE.
- Nos partenaires: Martine POIROT Présidente du Comité des Fêtes de Faucogney, la Maison Familiale et Rurale de Aillevillers, l'Établissement Knauf, le groupe GDFC, A-B construction, Auto-Sécuriplus de Roye
- Nos dépositaires : le magasin Auchan l'Épicerie Raddonnaise Ma P'tite Épicerie à Froideconche et le magasin Territoire Pêche le Lure.
- Sans oublier : les membres du Conseil d'Administration anciens et nouveaux de l'AAPPMA du Breuchin et de la Haute-Lanterne, nos gardes particuliers, nos bénévoles, nos amis pêcheurs.

Enfin je tiens à remercier particulièrement la Municipalité de Breuches les Luxeuil qui a mis gracieusement à notre disposition cette salle pour l'organisation de cette assemblée.

Sont excusés : Richard ALEXANDRE Président de la fédération, Jacques DESHAYES Président com-com Pays de Luxeuil, Régis PINOT Président Com-com des Mille Étangs, Frédéric BURHGARD Maire de Luxeuil Les Bains, Joël DAVAL maire de Breuchotte

<u>2023</u> comme d'habitude fut une année bien chargée pour notre AAPPMA, malgré des niveaux d'eau assez bas en début de saison qui pouvaient nous laisser craindre le pire, mais les pluies de Juillet-Août ont permis de stabiliser les niveaux.

Toutefois, le groupe de bénévoles de notre association a su suivre les choses et les prendre en mains avec l'aide des anciens. Nous avons encore cette année réalisé de nombreuses activités, les deux ateliers pêches nature, l'accueil des Francas des Communautés de Communes, l'organisation de journées et demi-journées de pêche de loisir avec les classes primaires de Baudoncourt, Raddon et Breuchotte, une journée découverte pêche à la mouche au profit des élèves de la Maison Familiale et Rurale d'Aillevillers, accompagnés de leurs professeurs et éducateurs, soit 222 enfants accueillis pour 136 heures de fonctionnement APN.

Concernant le milieu aquatique, notre AAPPMA a participé ou organisé plusieurs travaux d'entretien de cours d'eau et ruisseaux : nettoyage, ramassage de détritus, débroussaillage de plantes invasives (renouée et balsamine), embâcles diverses dans la rivière, etc.... Nous assurons également un suivi des deux empellements de régulation de canal à Breuchotte afin de suivre au mieux la continuité écologique.

Enfin nous avons apporté notre concours à la Fédération lors de pêches d'avant travaux et pêches de sauvetage. Nous avons également organisé la pêche après vidange de l'étang de la Poche avec l'aide des jeunes de la MFR, une journée bien remplie dans la joie et la bonne humeur, avec un rôle de transmission du savoir-faire aux plus jeunes.

Ce rapide bilan vous permettra de constater que l'AAPPMA du Breuchin et de la Haute Lanterne reste toujours très active. Toutefois, rien ne serait possible sans un fort engagement d'une équipe de bénévoles actifs et compétents. En 2023 plus que jamais tous sont restés mobilisés et attentifs. Sachant que vous connaissez tous la difficulté à recruter des bénévoles, je tiens donc publiquement à leur rendre hommage et à les remercier bien sincèrement. J'en profite pour lancer un appel à tous ceux qui voudraient nous rejoindre pour nous aider à faire vivre notre association, un peu de jeunesse ferait le plus grand bien.

Concernant la pratique de la pêche, le nombre d'adhérents de notre AAPPMA a été positif. En effet, en 2023 1085 cartes ont été acquises soit 147 cartes de plus que l'année précédente.

Sur le plan piscicole, l'année 2023 a été marquée par des actes inacceptables : l'assèchement volontaire du canal de Corravillers avec des centaines de poissons morts, le vandalisme de l'empellement de la prairie de Breuchotte, des pollutions à répétitions sur le Morbief = tout cela est décevant et reste non puni.

Par ailleurs, je voudrais attirer votre attention sur le fait que nous avons constaté plusieurs cas de braconnage pour ne pas dire pillage, sans que les auteurs soient punis, malgré qu'ils aient bien été identifiés et connus. Ces atteintes étant malheureusement susceptibles de se renouveler, je demande aux pêcheurs ou autres personnes de signaler à la gendarmerie ou à la garderie immédiatement les problèmes de ce type tout comme les pollutions.

Concernant 2024, nous allons avoir besoin de tous pour mener à bien nos projets. En effet, durant cette année nous allons maintenir nos actions traditionnelles envers les jeunes et les adultes, poursuivre notre engagement pour la protection du milieu aquatique, faire des vidanges de plans d'eau, tout faire pour mettre en place un parcours NO-KIL.

En outre, nous allons continuer à développer un plan d'entretien des berges du Breuchin et ses affluents. Pour le réaliser nous travaillons en collaboration avec la Maison Familiale et Rurale de Aillevillers sur une période de trois ans. Nous y consacrons minimum trois journées par an sur un parcours bien défini qui a pour but de tester la possibilité d'éradication de la renouée... (expérience). Toutefois, je tiens à rappeler que l'entretien incombe aux propriétaires riverains.

Au final, vous constaterez que notre motivation reste entière. Je me dois cependant de vous faire partager nos interrogations concernant l'avenir de nos cours d'eau.

La compétence GEMAPI (Gestion du Milieu Aquatique et de la Prévention des Inondations) est désormais confiée aux Communautés de Communes. Compte tenu de la nouvelle organisation de ces dernières, le territoire de l'AAPPMA est scindé en trois. Il nous semble toutefois plus difficile de travailler avec plusieurs partenaires sur un même secteur. Pour information c'est le SIBHVO qui suit

tous les dossiers, nous constatons que le Breuchin est très loin d'être une priorité, rien n'est en vue pour améliorer son parcours ni son entretien.

Je voudrais soulever que certains déversoirs d'orage, égouts ou surplus de station d'épuration nuisent fortement à nos cours d'eau, mais aussi que le pompage dans la nappe phréatique du Breuchin reste inquiétant. Il faut également souligner que le monde agricole ne respecte pas les plans d'épandage qui leur sont attribués, c'est incompréhensible.

Pour terminer, je renouvelle mes félicitations et remerciements à tous ceux d'entre vous qui s'engagent pour faire vivre notre association et animent les diverses activités. Je n'ose pas les citer de peur d'en oublier. Merci à tous pour votre dévouement, ensemble nous pourrons continuer à faire partager notre passion qui est la pêche de loisir et la protection de son environnement.

Maintenant ayant beaucoup parlé! Je donne la parole à Monsieur le Maire, ainsi qu'aux élus qui auraient des informations à nous communiquer ou souhaiteraient prendre la parole!

L'AG 2024 se fera certainement à la salle d'ESBOZ-BREST. ?

Merci de m'avoir écouté.

Je vous invite tous à prendre le verre de l'amitié.

SIBHVO:

- Le Syndicat Intercommunal du Bassin de la Haute Vallée de l'Ognon

SIAHVO

- Le syndicat intercommunal d'aménagement de la Haute vallée de l'Ognon et le gardien vigilant ...

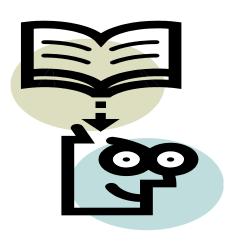
GEMAPI:

- Gestion du milieu aquatique et de la prévention des inondations :

SAGE:

- Schéma d'aménagement et gestion de l'eau (nappe du Breuchin)

INTERVENTION DE MONSIEUR LE MAIRE et des ÉLUS







CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

VERRE DE L'AMITIE

